

Vivre à Chalonnais

#15

SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
2013

vo**t**re magazine d'informations de la Ville de Chalonnais-sur-Loire

DOSSIER ECONOMIE

13



DOSSIER

“ 3^e édition
Fête des Quais
les 13, 14 et 15 septembre
p.06



ASSOCIATIONS

Relais pour la vie
les 28 et 29 septembre

25



CULTURE

Exposition
de Florent Maussion
à la médiathèque

19



plus d'infos sur : www.chalonnais-sur-loire.fr

M M A **CABINET E. LORY**
ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES
 20 rue Carnot cabinet.lory.chalonnnes@mma.fr
 CHALONNES-SUR-LOIRE www.orias.fr
 ☎ 02 41 78 28 78 LE LOUROUX BÉCONNAIS ☎ 02 41 77 46 09
N° ORIAS : 07000185 - ACP - 61 rue TAIBOURT 75136 PARIS CEDEX 9

Acces Mode
 CÔTÉ RENTRÉE CHEZ ACCÈS MODE
 7 rue de la Lime BEAUPRÉAU - 02 41 63 65 60
 13 rue Carnot CHALONNES - 02 41 74 54 52
 Accesmode-49.com

Électricité
 chauffage électrique
 domotique - biotique

Énergies renouvelables
 aérothermie - géothermie
 plomberie

Solaire
 photovoltaïque
 chauffe eau solaire
 éolien

Hall d'expo permanent

Ets THOMAS
 www.thomas-electricite.com
 Z.I. - 2, rue du Chêne Galant - 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE - Tél. 02 41 78 14 37

COUVERTURE - ZINGUERIE
 Plomberie - Chauffage - Électricité - Ramonage
 Énergies renouvelables

S.A.R.L. BERNIER - ALLIOT
 NEUF et RÉNOVATION - INSTALLATIONS - DÉPANNAGE

25 rue des Rouleaux
 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
 Tél : 02 41 78 20 50
 Fax : 02 41 80 47 62
 henri.bernier@orange.fr

du TEMPS LIBRE
 Services à la personne à domicile

Offrez-vous du confort en nous confiant vos tâches ménagères !

de réduction ou de crédit à l'usage **50%**

Une équipe professionnelle à votre service :

- Entretien de la maison
- Repassage
- Garde d'enfants (+3 ans)
- Aide aux devoirs
- Ménage de printemps

CHEQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

Tél. : 02 41 68 07 60 ou 06 27 64 24 70 ou 06 50 67 31 50
 6, rue Déserte - Chalonnnes sur Loire - dutempslibre@gmail.com

Nos marques
Femme
 Elisa Cavaletti
 Betty Barclay
 Paul Brial
 Lauren Vidal
 Vestiaires
 Fred Sabatier
 Votre Nom (jean)
 ...

Nos marques
Homme
 Daniel Hechter
 Vestiaires
 Bruno Saint Hilaire
 Meyer (pantalon)
 Pierre Cardin
 ...

ANTOINE BARTHELEMY
 Quai Victor Hugo
 Chalonnnes-sur-Loire
 Tél. : 02 41 78 02 29

www.antoine-et-barthelemy.fr

"Tous vos projets sur mesure"
mæstria Jean Christophe PRUÉ
 architecture & patrimoine

37 rue du Vieux Pont - 49290 Chalonnnes sur Loire
 tél. : 02 53 20 62 37 - fax : 09 74 44 10 41 - mob : 06 08 50 68 76
 www.maitre-doeuvre49.com

MEMBRE DE LA CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGRÉÉS / MAÎTRES D'ŒUVRE - MÉTRES - EXPERTS

PROCHE de chez VOUS
UNITÉ MOBILE de déshydratation des boues AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Viendage de toutes fosses
 Curage, débouchage, canalisations
 Bac à graisse - Puits - Cuves fuel
 Détection canalisations
 Passage caméra
 Etanchéité, test à l'air, test à la fumée

TOUS TRAVAUX DE POMPAGE Intervention rapide avec véhicules légers **777 06 08 97 60 68**

DEVIS GRATUITS pierrotgarcia@wanadoo.fr

ST GEORGES/LOIRE
 Lieu dit la Gare Tél. 02 41 39 57 92

vao-vidangeangevineouest.com

Artisans Plâtriers
 Plâtrerie - Cloisons sèches
 Isolation - Éco-isolation
 Carrelage - Faïence
 Terre cuite

SARL DAVY - TUSSEAU
 49 - CHALONNES SUR LOIRE **Chape fluide agréé Belitex**

Tél. 02 41 78 20 80 • davy.tusseau@wanadoo.fr

Modèles optiques et solaires Karl Lagerfeld EN EXCLUSIVITÉ
 chez Optic 2000

Optic 2000
J.Y. CHUPIN
 42, rue du Vieux Pont
 CHALONNES/LOIRE
02 41 78 01 29

PEUGEOT GARAGE THULEAU

Route de Chemillé
 49290 CHALONNES SUR LOIRE
 Tél. : 02 41 78 00 28
www.garage-thuleau.com



Stella DUPONT,

MAIRE DE CHALONNES-SUR-LOIRE,
CONSEILLER GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE



Mairie Pratique

Des services à votre service !

HÔTEL DE VILLE

- **Accueil**
02 41 74 10 81 • mairie@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICE DES SPORTS

- 02 41 74 10 81 - sport@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES ENFANCE ET JEUNESSE

- **Centre de loisirs des Goulidons**
02 41 78 03 58 • goulidons@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Accueil périscolaire**
02 41 78 51 11 • periscolaire@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Multi-accueil**
02 41 78 19 82 • multiaccueil@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)**
02 41 74 11 72 • ram@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Espace jeunesse : le SPOT**
02 41 44 85 69 • lespot@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES SOCIAUX

- **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**
02 41 74 10 82 • ccas@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Foyer Soleil**
02 41 78 23 39

SERVICES CULTURELS

- **Médiathèque et ludothèque**
02 41 78 04 33 • mediatheque@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Service culturel**
02 41 74 10 81 • luc@layon.org
katia.dalaine@chalonnnes-sur-loire.fr

SERVICES OUVERTS UNIQUEMENT EN SAISON (DE JUIN À SEPTEMBRE)

- **Piscine**
02 41 78 03 68 • sport@chalonnnes-sur-loire.fr
- **Camping**
02 41 78 02 27
www.camping-lesportesdelaloire.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- **Accueil**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (permanence Etat Civil)

UNE GESTION DANS LA CONTINUITÉ

Voici déjà l'heure de la rentrée ! La saison estivale du centre de loisirs des Goulidons se termine, alors que les écoles et la Maison de l'Enfance vont reprendre leur pleine activité. J'espère que vous avez pu profiter de ce bel été, ainsi que des nombreuses animations proposées. Horizon(s), la nouvelle programmation culturelle de la Ville s'achève bientôt avec la Fête des Quais les **13, 14 et 15 septembre**. Je vous propose de nous y retrouver pour clôturer ensemble cette belle saison.

Ce magazine vous présente deux dossiers importants, l'un sur les finances de la Ville et l'autre sur le développement économique. Depuis 2008, l'équipe municipale a toujours eu une approche sérieuse et vigilante des finances de la collectivité et s'est efforcée, sous l'égide de la Communauté de Communes, de soutenir et de faciliter l'installation et le développement des entreprises sur notre territoire. Comme à notre habitude, nous souhaitons vous rendre compte de l'action que nous menons.

A l'instar de tous les élus responsables, l'utilisation juste des deniers publics est une préoccupation constante avec comme fil conducteur : **rigueur, réponse aux besoins de la population, fiscalité maîtrisée, investissements structurels importants.**

Et ce malgré des marges de manœuvre contraintes par un contexte national qui tend à réduire les recettes des collectivités ou à alourdir les dépenses (coût élevé des énergies, impact de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles...).

Même si les résultats de la commune restent corrects, il nous faut poursuivre les efforts engagés afin de contenir au mieux les dépenses et optimiser les recettes. Pour ce faire, il nous faut renforcer l'attractivité de notre ville et de la Communauté de Communes, pour continuer à accueillir de nouveaux habitants, grâce à l'embellissement de la ville, à la politique culturelle, au renforcement du lien social, aux atouts environnementaux et au développement économique (à noter, l'implantation de 2 nouvelles entreprises sur la Communauté de Communes représentant 50 emplois).

Ainsi, grâce aux subventions obtenues de part et d'autre et à un autofinancement important, **nous affichons un désendettement de près de 900 000 €, et ce, après avoir réalisé un volume sans précédent d'investissements de l'ordre de 10 millions €.** Chalonnnes n'est pas une ville riche, il nous faut donc poursuivre nos efforts pour maintenir et renforcer ses capacités financières, tout en menant une politique dynamique visant à rendre notre ville toujours plus attractive et agréable à vivre.

VIVRE À CHALONNES #15

Hôtel de ville - BP 40 088 - 49290 Chalonnnes-sur-Loire - Tél. 02 41 74 10 81 • Directrice de la publication : Stella Dupont, Maire de Chalonnnes, Conseiller Général de Maine-et-Loire
Rédacteur en chef : Florence Foussard, élue en charge de la communication, de l'environnement et du développement durable • Rédaction : Pôle Communication
Tirage : 3 500 exemplaires • Crédits photos : Mairie de Chalonnnes, associations chalonnnaises, Fotolia • Réalisation et création : **STUDIO RICOM** www.studioricom.com, Cholet
Régie publicitaire : Myriam Bouchaud, Chaufefonds sur Layon • Impression : LGL Imprimerie, Trélazé • ISSN : en cours.



Delphine, Aurore et Céline



L'office de tourisme, acteur du développement touristique de notre territoire

Place de l'Hôtel de Ville

02 41 78 26 21

contact@loire-layon-tourisme.com

L'office de Tourisme Loire Layon a été créé en 2000 par la Communauté de Communes Loire Layon et s'est développé au fil des années. Il est géré par une association qui regroupe les communes et les professionnels locaux du tourisme (vignerons, chambres d'hôtes, restaurateurs, sites touristiques...). Nous avons rencontré Céline Réveillard, directrice de l'office de tourisme intercommunal.

Quels sont les enjeux du développement touristique côté Loire et côté Layon ?

L'attractivité touristique d'un territoire est liée à son image et à son identité culturelle, mais aussi à son offre (activités, patrimoine, hébergements...). Patrimoine Mondial de l'UNESCO, Petites Cités de Caractère, circuit Loire à Vélo, le territoire Loire Layon bénéficie de nombreux atouts et de labels qui le rendent attractif. La politique de développement touristique en Loire Layon a pour objectif de contribuer au développement de l'activité économique et touristique côté Loire et côté Layon, de soutenir l'emploi, de promouvoir le territoire, d'attirer les visiteurs et de faciliter leur séjour. Ainsi, l'action de développement touristique menée par les élus de la Communauté de Communes s'appuie notamment sur la création d'un nouvel office. Vitrine sur le Loire Layon il valorisera notre patrimoine et notre culture ligérienne. Implanté dans la ville centre de notre intercommunalité, il a pour objectif d'être le lien entre la Loire et le Layon, de favoriser la conduite de projets communs et l'accueil des touristes de passage et des habitants.

Quelles sont les missions de l'office de tourisme intercommunal Loire Layon ?

Aujourd'hui, l'office de tourisme ne se résume plus seulement à l'accueil des visiteurs pendant la période estivale. Nos missions se sont beaucoup développées ces 10 dernières années et concernent

notamment la promotion et la communication des sites touristiques et des professionnels du tourisme, le conseil en séjours, le développement du e-tourisme (aujourd'hui 50% des vacanciers organisent leur séjour via internet), la gestion et le développement de la boutique, l'inscription dans une démarche qualité et tourisme handicap, le développement de partenariats, la gestion des plannings des chambres d'hôtes, une veille économique, l'animation du territoire (visites guidées, veillées poétiques, passeur de Loire, dégustations de vins...).

Votre mission auprès des chambres d'hôtes est essentielle, notamment pour le tourisme Loire à Vélo ?

Être identifié sur le parcours Loire à Vélo est un atout pour la promotion de notre territoire. A ce titre, nous sommes un relais important dans la gestion des chambres d'hôtes. Nous visitons toutes les chambres d'hôtes avant de les conseiller, nous gérons les plannings afin d'orienter les visiteurs vers des hébergements disponibles, nous assurons un suivi permanent et nous préparons avec les hébergeurs un bilan de la saison afin d'améliorer notre offre chaque année. Le label Loire à Vélo est très demandé. Exigeant une qualité d'accueil spécifique, il garantit aux clients, notamment l'accès à du matériel de réparation de vélo, la possibilité de laver le linge, la proximité de commerces, des renseignements sur l'itinéraire Loire à Vélo.



Être identifié sur le parcours Loire à Vélo est un atout pour la promotion de notre territoire.

CHRISTIAN ET SYLVIE EN VISITE EN LOIRE LAYON

Christian et Sylvie ont enfourché leurs vélos depuis Lyon pour une excursion le long de la Loire. Leur parcours les a guidés jusqu'à Chalonnes où ils ont séjourné 2 jours en juillet. Leur premier contact a été avec l'Office de Tourisme afin de trouver une chambre d'hôtes labellisée Loire à Vélo. Céline et son équipe les ont conseillés sur les hébergements disponibles. Ils ont découvert la Loire pour la première fois et apprécié ses paysages. Les spécialités ligériennes, rillauds chauds et brochet au beurre blanc qu'ils ont dégustés à la table d'hôtes les ont ravis. Après un détour apprécié au marché du mardi à Chalonnes, ils ont poursuivi leur voyage du côté de Saumur pour découvrir la Loire et ses troglodytes. L'accueil qu'ils ont reçu en Loire Layon restera un beau moment de leurs vacances.



Camping " Les Portes de la Loire "

de nombreux atouts



Les campeurs venus profiter du calme et de la nature sont enchantés de leur séjour

Sur le plan national, les difficultés économiques qui touchent les foyers, la pluie puis les fortes chaleurs n'ont pas été favorables à l'activité des campings en juin.

La société Campéole, prestataire pour la gestion du camping de Chalennes, vivait une saison en demi-teinte début juillet. Pour autant, fin juillet le camping enregistrait une augmentation de sa fréquentation de 5% par rapport à juillet 2012, sans compter la présence des camping-cars. Le camping « Les Portes de la Loire » dispose de nombreux atouts. Des arbres anciens pour trouver facilement de l'ombre, une vue imprenable sur la Loire, des jeux gonflables pour les enfants, des animations pour tous, des soirées festives, la piscine Calonna à deux pas, une

aire de camping-cars. Les campeurs venus profiter du calme et de la nature sont enchantés de leur séjour.

Cette année, la société Campéole a mis à disposition 2 chariots de type far west (unique en France). Cette touche originale offre des hébergements tout équipés ; ils sont loués pour une ou plusieurs nuits pour un maximum de 4 personnes. Testés par des touristes de passage, ils ont apprécié les moustiquaires qui permettent d'ouvrir les fenêtres, de bénéficier de beaucoup de fraîcheur et de confort. Une tente supplémentaire jouxte le chariot pour créer un espace cuisine.

Charlotte et Gautier, les gérants, vous accueillent **jusqu'au 30 septembre 2013.**



PIZZA TEMPO

Bruno Sergeant, gérant de la société Pizza Tempo, s'est installé à Chalennes courant juillet. Si cette société est très connue dans la restauration rapide, c'est sa première expérience dans une ville de la taille de Chalennes.

Bruno Sergeant et Baptiste Beaumatin, son associé, vous proposent des pizzas, des pâtes, des tartines, sur place ou à emporter. Pizza Tempo est ouvert 7j/7 de 11h à 14h et de 18h à 22h30 et propose également la livraison à domicile sur Chalennes le soir. Courant septembre la zone de livraison s'étendra jusqu'à St Georges sur Loire. Les commandes en ligne via leur site internet seront possibles à compter du 15 septembre.

Pizza Tempo • Place de l'Hôtel de Ville
02 41 800 900 • www.pizza-tempo.fr



CÉLINE MARZIN ARTISAN PEINTRE ET DÉCORATRICE

Forte d'une formation en peinture et décoration à l'AFPA et d'une expérience chez de nombreux artisans, notamment aux Ateliers Perrault à St Laurent de la Plaine, Céline Marzin se met à son compte en tant qu'auto-entrepreneur en 2011. Son activité marche bien. En 2013, elle franchit le pas et crée son entreprise de peinture et décoration.

Céline Marzin assure les travaux de peintures intérieures et extérieures (volets), la pose de revêtements muraux et la décoration intérieure tels que les enduits décoratifs. Elle conseille également ses clients sur leur décoration intérieure. Récemment, elle a réalisé le chantier de peinture de l'école Joubert à Chalennes.

Céline Marzin
La Souloze • 06 63 16 09 22
celinemarzin@orange.fr

EN BREF



LE SAFRAN DE L'ÎLE DE CHALONNES

C'est sur l'île de Chalennes que se trouve la safranière « l'Ilienne » ouverte depuis avril 2013 par Marie-Astrid Le Strat en activité secondaire de sa micro entreprise de chargée de diffusion et de communication.

Tout le monde a une idée du safran, cette épice ancestrale venue d'un autre âge, d'une autre contrée...

La safranière « l'Ilienne » commencera la récolte des pistils de safran en octobre. Porte-ouverte le dimanche 27 octobre.

Pour découvrir, acheter du safran, des gelées de fleurs safranées ou obtenir des renseignements sur la porte ouverte :
safranlilienne@hotmail.fr
ou 02 44 85 00 24.



3^e Fête des Quais

les 13, 14 et 15 septembre

Pour la 3^e année consécutive, les quais revêtiront leurs habits de lumière pour une nouvelle édition de la Fête des Quais. La mise en lumière poétique du quai Gambetta, réalisée par le collectif Fred&Co de Rochefort sur Loire, vous guidera au travers des spectacles. En famille ou entre amis, la magie opérera pendant ces 3 jours. Ouvert à tous. Gratuit. Restauration sur place.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

- **« Poésie pirate » avec Poison d'Avril à 20h :** « Poésie pirate » est une ballade poétique ligérienne, écrite et interprétée par le slameur Poison d'Avril accompagné sur scène par la comédienne Pauline Couanon. Ces pirates d'eau douce embarquent le public pour un voyage sensible et drôle. Le poète nous conte ses aventures, entre slam ligérien et alexandrins de contrebasse. Laissez-vous guider par le fleuve et peut-être alors arriverez-vous à la mer...
- **Les Charbons à 22h :** cinq musiciens, un soupçon de rock, un zeste de reggae, une pincée de bonne humeur, de la chanson française au ragga tout est bon dans les Charbons.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

- **« Pardessus » par la compagnie Passanbleu à 18h30 :** un réveil sonne. Quelques notes de violoncelle marquent le début du spectacle. Sur un banc, deux personnages se déchirent autour d'un pardessus. Tantôt acrobates, tantôt contorsionnistes, tantôt danseurs, ils passent et se repassent le vêtement, jusqu'à finalement parvenir à un accord, tout en poésie.
- **Royal Kopek à 21h :** ce trio acoustique propose la rencontre subtile d'une Balalaïka, instrument emblématique russe au timbre saisissant, d'une contrebasse Balalaïka, précise et abyssale, accompagnées par une guitare fougueuse aux rythmes vertigineux. De la valse romantique au crescendo envoûtant, laissez-vous emmener, secouer, bercer, remuer.
- **Little Box'Ong à 22h30 :** 3 chanteuses, 2 guitaristes et 1 contrebassiste vous invitent à découvrir ou à redécouvrir des standards américains des années 40. Ça swingue, ça rugit et ça jasse aussi des tubes des années 80, juste pour le plaisir.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

- **Laure Brisa à 10h30 :** solo avec harpe, voix et objets sonores. Forme hybride et légère, épousant des accents de blues, de musique de film, de chansons populaires, de rock et parfois de hip-hop.
 - **Osteorock Carole Bonneu (danse de public) à 11h30 :** Carole Bonneu vous invite à venir savourer ensemble une danse sur un air d'André Minvielle. Petits et grands, jeunes, vieilles et vieux, venez taper du pied, faire chalouper vos hanches, remuer vos échine, cheveux et nez au vent, les yeux plantés dans le bleu de la Loire, juste avant un verre de vin blanc et quelques huîtres!
 - **SaxeZ l'Air Quartet à 14h et à 17h :** un quatuor dans la rue ! Quatre compères saxophonistes tous musiciens issus du conservatoire proposent un répertoire de ragtime, swing, jazz, funk et airs populaires. SaxeZ l'Air vous convie à une déambulation sans limites.
 - **"Bertha et Miranda" par la compagnie Les Presques Siamoises à 14h et à 16h30 :** ces deux foraines désarticulées vous invitent à découvrir leur panoplie de bizarreries contorsionnées, à déguster sur manteaux de fourrure et estrade roulante. Equilibre philosophique et contorsions religieuses sont au menu. Mais jusqu'où iront-elles pour réveiller votre imaginaire ?
 - **Cherry Plum à 15h :** un folk intime aux accents blues. Cherry Plum place ses chansons dans des paysages épurés, cinématographiques...
- TOUT LE WEEK-END**
- **Ben Tudoux :** en maître de cérémonie de la Fête des Quais, il saura vous orienter et vous informer sur toutes les festivités et plus si affinités...

CONCERT DU PATRIMOINE LE 15 SEPTEMBRE À 19H30

A l'occasion des journées du patrimoine, l'Académie de Loire vous propose deux créations contemporaines interprétées pour la première fois en présence des compositeurs :

- **Vesper**, une création de Bruno Gillet, pour trois voix féminines a cappella (soprano mezzo soprano et alto) et Akh ty, Katenka une création de Nicolas Zourabichvili, pour trois voix féminines a cappella (soprano mezzo soprano et alto), interprétées par Trio Altair.
- Ainsi que des Chants grégoriens, polyphonies anciennes, médiévales et renaissance de la tradition latine et slave

Eglise Notre Dame. Entrée libre.

Contact :
Académie de Loire
Saint Vincent
49290 Chalonnes sur Loire
02 41 78 06 14
academiedeloire@orange.fr
www.academiedeloire.org



A PROPOS D'HORIZON(S)

Musik à l'Horizon Horizon Danse Un été à l'Horizon

Au fur et à mesure des rencontres, des cultures d'ici et d'ailleurs se mettent en partage.



En mai et juin, la vie culturelle à Chalonnnes était dense!

Les Belles de Mai... les Criottes. Nées pour l'occasion, mais surtout pour accompagner les nouvelles fraîches d'Horizon(s) jusqu'au creux de l'oreille des habitants... Elles ont fait rire, elles ont séduit, elles ont fait du bruit sur le marché, à la médiathèque, dans les bureaux de la mairie, sur l'espace public, à l'improviste, mais toujours avec le sourire et de bonnes nouvelles.

HORIZON DANSE

Une journée sur la danse, une belle idée... même sous la pluie ! Perturbations dansées sur le marché proposées par le Collectif EDA, suivies de l'Ecole de Danse de Caroline Jolivot et Urbans Cricket. Ils ont tous bravé la pluie et battu le pavé à pas de danse très affirmés devant un public mouillé mais heureux. Chute Libre, la compagnie de Pierre Bolo, chorégraphe de hip hop, a fait trembler les murs du cinéma et mis en émoi les Chalonnais venus nombreux se réfugier dans la danse pour oublier la pluie ! La soirée s'est conclue avec la Compagnie Mobil Casbah et sa Piste à Dansoire. Ils ont mené le bal de mains de maître... à refaire... sous chapiteau ?

UN ETE A L'HORIZON

Histoires cachées du Begat Theater les 7 et 8 juin. Hébergée pendant une semaine chez l'habitant, la compagnie en résidence a eu 5 jours pour préparer *Histoires cachées* à Chalonnnes. Un spectacle-promenade qui se passe dans la vie réelle, dans les rues, dans les bars, sur le marché... Que du bonheur, et toujours avec la complicité d'habitants, avec les Criottes et autres motivés par la rencontre et la découverte.

FÊTE DE LA MUSIQUE

ET INAUGURATION DE LA PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

La place aux habitants, une journée dans l'année, façon place publique, place de village, une belle façon de fêter la nouvelle vie de cette belle place ! Spéciale dédicace à la Cie Crue et à leur création unique pour cette folle journée ! Merci aux associations, aux commerçants, aux volontaires de quelques heures, aux joyeux banquetistes.



Piste à Dansoire



Les Criottes



Safari intime

LE SAFARI INTIME À CHALONNES, DES TÉMOIGNAGES EN PAGAÏ !

« C'était un beau Safari et nous quittons Chalonnnes avec le sentiment du devoir accompli. Christophe nous a encore appelé hier pour nous dire que maintenant il faisait partie de la famille Opéra Pagaï, c'est certain, pour lui, il y aura un avant et un après Safari Intime... A très bientôt, qui sait, lors d'un passage en Anjou ! ». *Ingrid, Compagnie Opéra Pagaï*

« Juste cette importance de dire merci quand c'est très bien car on oublie souvent de faire autre chose que les courriers de réclamations... alors oui, merci, merci, pour nous avoir permis à Opale et moi de vivre une aventure géante au nid des comédiens et au sein des gens aussi banals que nous mais si riches pourtant... De tous, nous avons senti la chaleur et la luminosité, les difficultés s'aplanissant et le quotidien disparaissant. Merci pour cette parenthèse, les sourires, la bienveillance dans cette aventure qui nous a permis de nous « réconcilier avec le théâtre » et de créer un moment inusuel dans les relations mère-ado. Vous nous manquez déjà, Katia, Cyril, Chantal, Marco, Muriel, Fred, Ingrid, Didier, les pompons de Thérèse-Marie, le costume de Diégo, l'odeur du basilic dans l'accent de la cuisinière ». *Une habitante-comédienne*

« Un petit mot pour un grand merci... Merci pour votre douce folie, pour la poésie et les rires... » *Un habitant-comédien*

« D'abord félicitations pour le choix et l'organisation de ce spectacle qui, dans la forme et le fond, nous a beaucoup plu par son originalité avec cet accès à l'intimité des gens, dans des quartiers que l'on fréquente peu, ce questionnement sur nous-mêmes et notre façon d'être et de vivre. Bravo aux acteurs de la troupe et aux volontaires chalonnais qui ont montré leur talent. Pour ce qui est de l'hébergement, ce fut un vrai bonheur : tout de suite, tout a été naturel, facile entre nous. Une très bonne expérience. Nous pensons que de telles manifestations contribuent à satisfaire le désir d'échanges et de rencontres entre les Chalonnais. »

Des habitants-hébergeurs de quelques soirs

EN BREF

FESTIVAL BD

L'équipe organisatrice du festival souhaite s'étoffer. Les commissions de travail sont ouvertes aux nouvelles personnes qui souhaiteraient s'investir pour la bande dessinée. Les réunions se tiennent le premier mardi de chaque mois au cours de l'année et de manière plus soutenue à l'approche du festival.

Contact : Emmanuel Berthier,
président de Calonn'Anim
06 37 87 82 42
association.calonnanim
@gmail.com

Dates du prochain festival
8 et 9 février 2014

« LA BOULE »

Dernières semaines pour pré-commander la BD « la Boule » réalisée par Loïc Jombart sur la boule de fort. Initié par la ville de Chalonnnes, en partenariat avec l'association Calonn'anim, ce projet verra bientôt le jour à l'occasion du prochain festival BD en février 2014.

Suivez l'avancée de la BD via la page Facebook
www.facebook.com/pages/LaBoule/607548312593652

FESTIVAL NO MAN'S LAND

Le succès est au rendez-vous

Les tous premiers beaux jours de l'année ont attiré encore plus de monde pour cette 5^e édition du festival No Man's Land avec un son et des artistes de grande qualité et un site très adapté à ce genre de manifestation. Un grand bravo à la toute nouvelle équipe de bénévoles qui s'est investie pour la réussite de ce festival soutenu par l'association Calonn'Anim.



De gauche à droite : Eliane, Anne-Estelle, Catherine, Valérie, Aude



Médiathèque / Ludothèque

La médiathèque de Chalonnes est un service inscrit dans le paysage de la ville depuis plus de 30 ans. Elle propose aujourd'hui plus de 20 000 livres, 3 000 CD et 800 DVD sélectionnés par des professionnels. Le catalogue est informatisé et sera prochainement mis en ligne.

La ludothèque lui a été associée en février 2012 avec près de 2 000 jeux pour tous les âges. La fréquentation se développe, en raison notamment de la complémentarité des supports proposés, et des conseils des professionnels. Plus de 11 000 passages de lecteurs ont été comptabilisés, représentant un volume de prêt de 50 000 documents dans l'année.

En dehors des heures d'ouverture au public, la médiathèque-ludothèque propose des actions de médiation sous forme de matinées récréatives avec le Relais d'Assistants Maternelles ou d'accueils de classes avec les écoles. Elle intervient aussi « hors les murs » à la Maison de l'Enfance ou au collège Saint-Eupéry, en partenariat avec le professeur documentaliste. Relais de la programmation culturelle sur la ville, la

médiathèque-ludothèque organise régulièrement des expositions dans ses locaux.

Service public et animations ne pourraient se faire sans le temps de travail interne consacré aux collections. La médiathèque-ludothèque s'attache à les rendre accessibles à tous et réfléchit actuellement à un réaménagement de ses espaces. Grâce au partenariat avec le Bibliopôle (bibliothèque départementale de prêt), la médiathèque bénéficie d'une liseuse proposant des œuvres littéraires sous format numérique. Cette liseuse sera prêtée aux lecteurs curieux de découvrir ce nouveau média dès la rentrée.

Toute l'équipe vous dit à bientôt :

Valérie Cayeux, chargée du secteur adulte et des animations • Aude Barthélémy, chargée des supports multimédias, CD, DVD et des expositions
Catherine Fresnaies, chargée de la ludothèque • Anne-Estelle Guitton, responsable de la médiathèque et chargée de la section jeunesse • Eliane Bourigault, chargée de l'équipement, de la protection des documents.

ANNE-ESTELLE GUITTON, LA NOUVELLE RESPONSABLE

Anne-Estelle, tout juste 40 ans, a été recrutée à temps partiel en mai dernier comme responsable de la médiathèque.

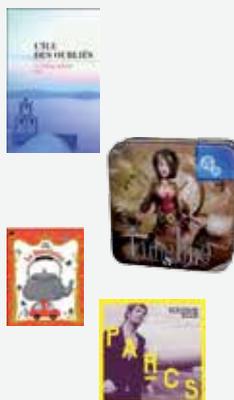
Titulaire d'une maîtrise en histoire des arts et archéologie et d'un DUT des métiers du livre, Anne-Estelle débute sa carrière à la médiathèque de Trélazé en 1999. Ses différentes expériences associant direction de médiathèques et coordination de réseaux de bibliothèques, lui permettent d'apporter son expertise sur le fonctionnement de l'équipement et d'envisager son évolution. Ses qualités humaines et relationnelles vont lui permettre à Chalonnes d'encadrer une équipe de 3 personnes qualifiées (2 temps pleins un temps partiel) et un personnel de la mairie mis à disposition 5h par semaine. Motivée par le service public et l'accès pour tous à la culture et à ses médias, Anne-Estelle compte mettre son énergie et ses compétences professionnelles au service de la Ville et des Chalonnais.

Contact :

Médiathèque-Ludothèque
5 avenue Gayot • 02 41 78 04 33
mediatheque@chalonnes-sur-loire.fr
ludotheque@chalonnes-sur-loire.fr

LES COUPS DE CŒUR DE L'ÉQUIPE

- **L'île des oubliés** de Victoria Hislop est le coup de cœur des 12 adultes du club de lecture animé par Valérie. Résumé : Alexis, jeune archéologue anglaise, découvre un pan mystérieux de l'histoire de sa famille, depuis un village sur la côte nord de la Crète.
- **Timeline Inventions** se joue de 2 à 8 joueurs, à partir de 8 ans. Les parties durent en moyenne 15mn. L'ampoule électrique a-t-elle été inventée avant ou après les lunettes ? Avec Timeline, trouvez la réponse à cette question et à des milliers d'autres en confrontant vos connaissances ou intuitions à la réalité historique.
- **La Bouilloire** de Etsuko Watanabe, auteur japonais vivant en France, est l'histoire de Blanche, partie acheter une bouilloire de l'autre côté des collines. Un album, à partir de 4 ans, entre Alice au Pays des merveilles et Le Petit Chaperon rouge.
- **Bertrand Belin** est auteur-compositeur-interprète de la nouvelle scène française. Son dernier album, Parcs, entre poésie économe et mots choisis, souvenirs de paysages musicaux américains, est un album sensuel et charnel.





Exposition de Florent Maussion du 8 novembre au 11 janvier à la médiathèque



Les Ateliers Perrault

À 37 ans,
Florent
Maussion
a déjà
d'autres
projets
en tête

Florent Maussion est originaire du Maine-et-Loire. Peintre autodidacte, il remporte son premier prix de peinture à l'âge de 16 ans. De nombreux prix suivront ensuite. Il débute sa carrière à 18 ans après un cursus dans une école d'art. Ses premiers travaux sont des travaux de décoration, des fresques. En parallèle, il réalise de nombreuses toiles inspirées par les paysages de la région. En 2001, il installe son atelier « Centrale II » dans la région de Segré sur un ancien site des mines de fer. Un site de 450m² et de 8m de haut, adapté à la taille des œuvres qu'il réalise. En 2003, il organise sa première grande exposition sur la mine et un concours de peinture intitulé « Mine d'artistes » qui rassemblera 120 artistes et près de 6 000 visiteurs. En 2005, il part à Kyoto préparer une exposition sur la ville. Il réalise des toiles de 4x3m figurant des combats de sumos. C'est de nouveau un grand succès avec plus de 6 000 visiteurs en quatre week-ends. Parallèlement, il participe à des concours de peinture. Le 15^e salon national des peintres de l'armée le gratifie du grand prix du salon en 2007. Cela équivaut pour lui à une véritable reconnaissance de ses pairs. En septembre 2007, il obtient le titre officiel de Peintre aux Armées. Il devient ainsi l'un des plus jeunes peintres aux armées de France. A 37 ans, Florent Maussion a déjà d'autres projets en tête. Il compte notamment se présenter au prochain Salon des Peintres de l'Air et à celui des Peintres de la Marine. Il exposera à Chalonnes du 8 novembre 2013 au 11 janvier 2014 sur le thème des Ateliers Perrault, à Saint Laurent de la Plaine.

EXPOSITION PHOTO ALAIN BORDEREAU À LA MÉDIATHÈQUE DU 28 SEPTEMBRE AU 30 OCTOBRE

En 1981, Alain Bordereau découvre sa passion pour la photographie et pour le noir&blanc. Son appareil le suit alors partout, en Anjou et bien au-delà, au Yémen, en Mongolie, en Chine, en Bolivie, à Cuba... Baptisé par ses pairs le « Doïsneau angevin », il porte un regard tendre sur les gens et les scènes ordinaires du quotidien. Peu attaché à la modernité et aux effets techniques il reste fidèle au révélateur et au fixateur.

Son exposition à la médiathèque de Chalonnes, intitulée « Si loin, Si proche », porte un regard tendre sur les gens d'ici et d'ailleurs.

Exposition visible du 28 septembre au 30 octobre 2013.

Présence de l'artiste les samedis 5 et 26 octobre le matin et le mercredi 16 octobre l'après-midi. Entrée libre.



EN BREF

VITRAUX DE L'ÉGLISE SAINT MAURILLE : LE CHANTIER EST LANCÉ !

La souscription lancée par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine a déjà permis de récolter 18 000€ à ce jour. La Fondation du Patrimoine et la Fondation Mécène et Loire ont abondé pour la somme globale de 19 500€. Cumulés avec la dotation de l'Etat de 60 000€ et d'autres subventions de différents organismes et collectivités, le chantier de la rénovation des vitraux a pu être lancé. Gilles Rousvoal maître-verrier des Ateliers Duchemin à Paris et Pierre Mabile, l'artiste retenu, ont collaboré pleinement durant l'été pour avancer le projet. Les premiers vitraux devraient être installés dès cet automne. Rendez-vous bientôt pour une prochaine réunion publique en présence de l'artiste.



A noter : la souscription n'est pas close. Si vous souhaitez faire un don vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la ville www.chalonnes-sur-loire.fr ou en faire la demande par mail à mairie@chalonnes-sur-loire.fr



Une gestion dans la continuité

Rigueur, réponse aux besoins de la population, fiscalité maîtrisée (une seule augmentation des taux de 1.2% en 5 ans), investissements importants et réduction de la dette, malgré des marges de manœuvre réduites.

Même si les résultats de la commune restent corrects, avec un autofinancement de 1,20 millions d'euros, il nous faut poursuivre les efforts engagés :

• **afin de contenir au mieux les dépenses :**

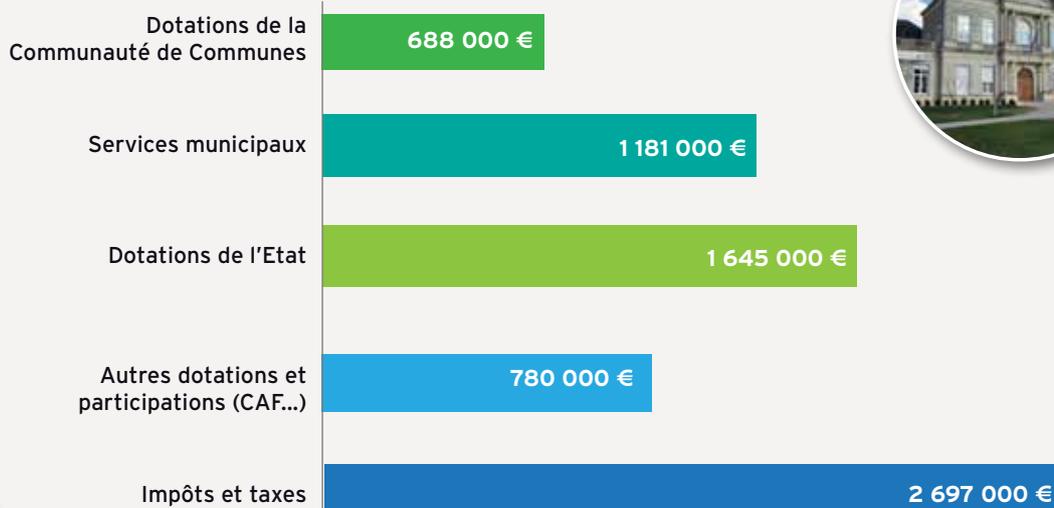
- gestion des ressources humaines au plus près des besoins
- poursuite de la réduction des consommations d'énergie avec de nouveaux investissements dans les bâtiments (isolation, modes de chauffage à énergie renouvelable...)
- économie et analyse fine de chaque poste de dépense structurelle (téléphonie, maintenance...)

• **et optimiser les recettes :**

- par la mise en place de projets renforçant l'attractivité de notre Ville et de notre Communauté de Communes, pour continuer à accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises
- par la recherche volontariste de subventions contribuant à la réalisation des projets communaux, soit 450 000 € obtenus en 2012, et 710 000 € en 2013.

Compte administratif 2012

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 6 991 000 €



Autofinancement
1,20 M €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 790 000 €



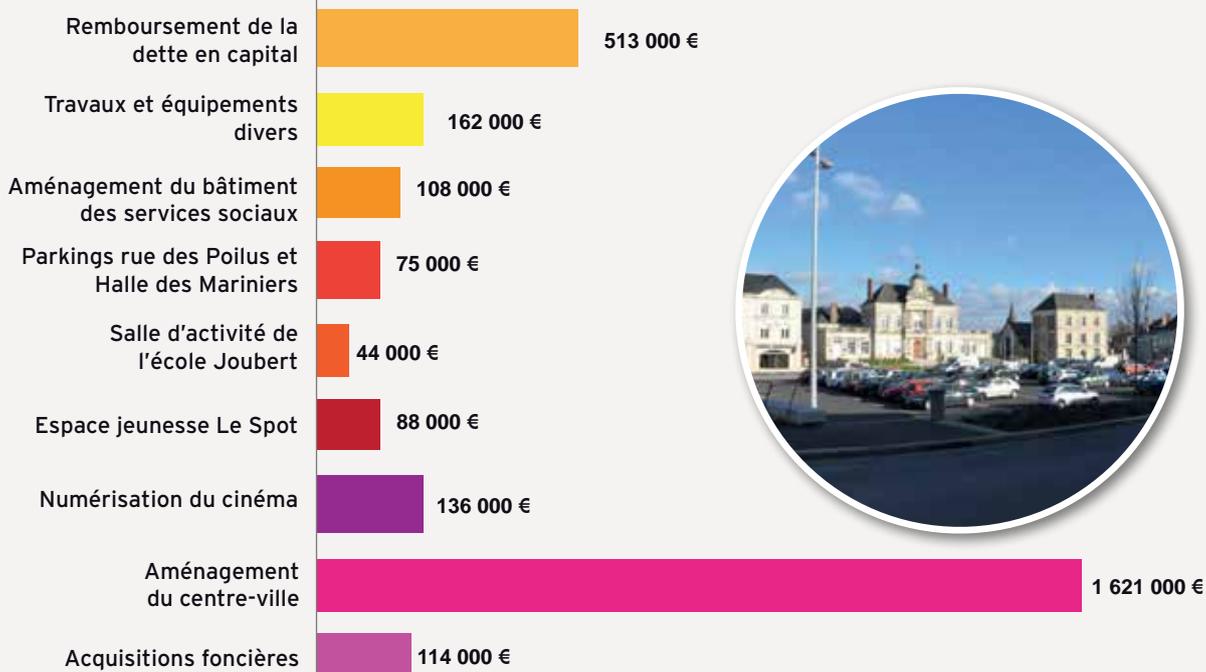
RECETTES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2012

2 861 000 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES EN 2012

2 861 000 €



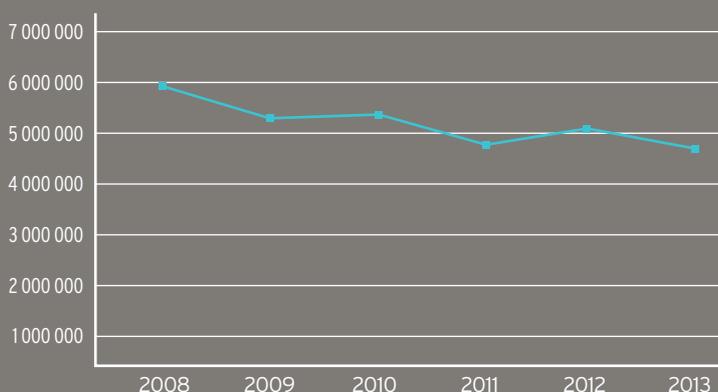
ENDETTEMENT PAR HABITANT

(EN EUROS PAR HABITANT)

Année	Chalonnnes sur Loire	Moyenne des communes*
2008	885	892
2009	852	884
2010	847	877
2011	733	874
2012	774	881

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

(EN EUROS)



* Moyenne nationale des communes de même importance (5 000 à 10 000 habitants)

Principaux indicateurs comparatifs (source INSEE)

2012(en € par habitant)	Chalonnnes	Moyenne des communes*
Produits de fonctionnement réels	1037	1122
Dont impôts locaux	376	437
Charges de fonctionnement réelles	854	931
Résultat	162	149
Capacité d'autofinancement brute	184	190
Capacité d'autofinancement nette	108	111
Endettement	774	881

* Moyenne nationale des communes de même importance (5 000 à 10 000 habitants)

- > Des recettes inférieures à celles des autres communes, avec notamment des impôts locaux par habitant plus faibles qu'ailleurs
- > Un résultat supérieur aux autres communes et un autofinancement légèrement inférieur à la moyenne
- > Un endettement très inférieur à celui des autres communes
- > Une situation saine avec des résultats corrects

Budget prévisionnel 2013

(Inscrits au budget primitif en décision modificative et au budget supplémentaire du mois de juin 2013)

Dépenses 3 032 000 €

TOURISME	
Rénovation du camping - Etude équipement hôtelier	115 000 €
VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS	
Travaux de la Maison des Associations - Equipements	120 000 €
ENFANCE-JEUNESSE	
Travaux dans les bâtiments scolaires - Logiciels et matériels	
Jeux d'extérieur	149 000 €
CULTURE ET PATRIMOINE	
Vitraux de l'église Saint-Maurille	
Restauration du beffroi de l'église Notre-Dame	200 000 €
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
Regroupement des services sociaux - Matériels	259 000 €
BÂTIMENTS	
Travaux de La Poste - Aménagement du cimetière	
Entretien divers	360 000 €
OPÉRATIONS FINANCIERES	
Remboursement du capital d'emprunt	553 000 €
URBANISME VOIRIE	
Acquisition de terrains - Place de l'Hôtel de Ville (solde) - Place de La Poste - Modernisation de l'éclairage public - Travaux de voirie divers	1 276 000 €

Recettes 3 032 000 €

AUTOFINANCEMENT	
	1 744 000 €
SUBVENTIONS OBTENUES	
	710 000 €
REMBOURSEMENTS TVA-TAXES	
	359 000 €
EMPRUNTS	
	139 000 €
VENTES DE PROPRIÉTÉS ET DIVERS	
	80 000 €

Le dynamisme de notre territoire repose sur ses entreprises et sur sa politique en matière de développement économique.

La stratégie de développement économique portée par la Communauté de Communes Loire Layon, associée à une volonté politique forte des élus, favorise l'installation de commerçants, d'artisans et d'entreprises. Elle permet de maintenir et développer l'emploi et assure ainsi l'attractivité de notre territoire. Et le Loire Layon n'est pas dépourvu d'atouts dans ce domaine. Bien doté en services, commerces, infrastructures, il dispose des éléments indispensables pour attirer les investisseurs.

Aux côtés de l'Etat, de la Région et du Département, la Communauté de Communes soutient et accompagne les porteurs de projets et les chefs d'entreprises dans leur développement. Ainsi, depuis le début de l'année, de nouveaux bâtiments relais sont en cours de construction, deux entreprises industrielles ont décidé de s'installer sur notre territoire, des commerçants et artisans ont pu bénéficier d'un soutien financier pour développer leur activité et une formation aux marchés publics a été mise en place pour les artisans. Enfin, les acteurs du territoire sont allés à la rencontre des demandeurs d'emploi lors du 1^{er} Forum de l'Emploi. Ces quelques exemples montrent l'enjeu de la mobilisation du territoire et le rôle des collectivités locales en matière de développement économique. En se positionnant comme acteur de proximité, la Communauté de Communes peut répondre de manière efficace aux besoins des entreprises locales. Tour d'horizon des projets en cours, avec Marc Schmitter, Vice-président de la Communauté de Communes en charge du Développement Economique.

ATELIERS RELAIS : 10 BÂTIMENTS CONSTRUITS EN 5 ANS ET TOUS OCCUPÉS !



Depuis 2008, la Communauté de Communes mène une politique volontariste en matière de construction de bâtiments industriels et artisanaux, avec pas moins de 10 bâtiments construits en 5 ans. Le constat est encourageant, tous les locaux étant occupés à ce jour. Les zones artisanales du Bignon à Chalonnes, de la Mûrie à Saint Georges et de la Croix des Loges à Rochefort accueillent des bâtiments artisanaux de 200 à 300 m².

Sur la zone d'activités de l'Actiparc Anjou Atlantique à Champocé, un bâtiment de 1000 m² a permis d'accueillir l'an dernier l'entreprise Remondis, spécialisée dans la collecte et le traitement de déchets industriels. Un nouveau bâtiment, en cours de construction, accueillera en début d'année prochaine l'entreprise Alpha 3D, spécialisée dans l'injection plastique de petites et moyennes séries. Proposer des locaux adaptés aux entreprises est un enjeu majeur pour maintenir et développer un tissu économique dynamique sur notre territoire. L'Actiparc, en particulier, est doté d'un parc immobilier très récent avec trois bâtiments relais ainsi qu'un 4^e en cours de construction, disponible en début d'année 2014.

DEUX NOUVELLES ENTREPRISES ET 50 EMPLOIS SUR L'ACTIPARC ANJOU ATLANTIQUE DÉBUT 2014

ZOOM SUR ALPHA 3D

Il y a quelques années, sous la pression de ses clients les plus importants, notamment dans le secteur automobile, Bruno Bellouard, gérant de la société Alpha 3D, actuellement implantée à Avrillé, s'est vu contraint de délocaliser, en Chine une partie de sa production pour rester concurrentiel. Victime de la concurrence chinoise, malgré les investissements réalisés, ses clients l'abandonnent. En 2008, la crise l'oblige à repenser son entreprise. Il se positionne alors sur un secteur moins exposé à la concurrence : la fabrication de pièces et de moules plastiques en petites séries. Il relocalise une partie de sa production en France. Son développement lui imposait de trouver un bâtiment industriel adapté. La proposition de la Communauté de Communes de location d'une usine de 1000 m² en bordure d'autoroute sur l'Actiparc Anjou Atlantique correspondait à ses besoins. L'emménagement est prévu dès la fin de la construction du bâtiment, en mars prochain.

ZOOM SUR MG TECH

MG Tech Angers fait partie du groupe MG Tech qui comprend un second site de production à la Chapelle Achard en Vendée. MG Tech Angers est spécialisée dans l'étude, la conception et la mise au point de lignes d'emballage et d'assemblage. Elle travaille pour de grands groupes notamment dans le secteur de l'agroalimentaire tels qu'Andros, Nestlé, Celia, Bonduelle, mais également pour des entreprises de pharmacie/cosmétique avec Sanofi et Aventis Pasteur, des équipementiers automobile, des entreprises spécialisées en électronique. Elle compte aujourd'hui 33 salariés. MG Tech a fait l'acquisition d'une parcelle de 7 614 m² sur la zone d'activités Actiparc Anjou Atlantique à Champocé. Son objectif est d'y installer son siège social et de construire un bâtiment de 2 300 m². Un espace de 750 m² comprendra notamment un accueil, des bureaux, des salles de réunion, des locaux techniques. Un 2^e espace sera dédié à la production sur 1 500m² avec une possible évolution de 1 500m² supplémentaires dans une seconde phase. Les travaux de construction débuteront au second semestre 2013 pour une rentrée dans les locaux courant 2014. Le développement de l'activité de MG Tech va générer la création de nouveaux emplois.

" 500 projets pour les territoires ", un nouveau dispositif pour soutenir les entreprises

Le dispositif « 500 projets pour les territoires » initié par la Région des Pays de la Loire est mis en œuvre sur notre territoire par la Communauté de Communes. L'objectif est d'accompagner les entreprises qui, par leurs projets, participent au développement économique et à la dynamique territoriale. Ce dispositif s'adresse aux PME, TPE, artisans, commerçants, groupements d'intérêt économique, associations. Avec ce nouveau dispositif les collectivités vont pouvoir renforcer leur soutien aux entreprises et encourager l'investissement sur leur territoire. Cette aide concerne aussi bien des investissements matériels qu'immatériels comme le dépôt d'un brevet, la création d'un site internet ou l'acquisition d'un progiciel.

Les conditions de l'aide :

- Subvention ou prêt à taux réduit, en fonction du coût total du projet.
- Le projet, porté par au minimum deux entreprises, doit être d'un montant supérieur à 4 000 € HT.
- L'aide est égale à 50 % du coût du projet (plafonnée à 25 000 €).
- Pour les projets de plus de 50 000 € HT, la nature et le montant de l'aide seront déterminés au cas par cas.
- L'aide pourra être cumulée avec d'autres aides de la région ; elle pourra prendre la forme de prêts à taux réduit.
- Le dossier doit être déposé avant l'engagement des dépenses.

Dossier disponible sur :

www.500projets.paysdelaloire.fr

Contact : Pascal Coatrieux, chargé de mission développement économique à la Communauté de Communes Loire Layon, 02 41 78 60 78, pascal.coatrieux@loire-layon.com

ORAC, UNE RELANCE DU DISPOSITIF POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Une Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) a été engagée par la Communauté de Communes il y a trois ans pour soutenir l'économie de proximité. Cette action vise à accompagner les petites entreprises dans leur développement, en leur faisant bénéficier de subventions d'investissements : moderniser des locaux, investir dans du nouveau matériel... Ces investissements sont parfois difficiles à réaliser pour un artisan ou un commerçant sans un coup de pouce. Depuis le début de l'opération, ce sont plus de 320 000 € de subventions qui ont été accordées aux entreprises de la Communauté de Communes pour 1,2 million d'euros d'investissements réalisés. L'intérêt du dispositif et l'effet levier de la subvention accordée ne sont plus à démontrer. L'opération a un double intérêt, car en plus d'accompagner le développement des entreprises locales, on constate que les travaux génèrent de l'activité, en étant très majoritairement réalisés par des entreprises de notre territoire. Première ORAC en Pays de la Loire signée avec l'Etat et la Région en 2010, l'afflux de demandes nous avait contraints à mettre le dispositif en sommeil depuis quelques mois sur notre territoire, dans l'attente du versement par l'Etat, de la 2^{ème} tranche de l'opération. La Région, cofinancier du dispositif, nous a avisés au mois de juin dernier qu'elle débloquait des fonds supplémentaires, sans attendre le versement des fonds d'Etat, pour nous permettre de relancer le dispositif, en nous accordant une enveloppe financière de 250 000 € pour l'ensemble du Pays Loire en Layon. Plusieurs dossiers en attente vont pouvoir être concrétisés.

Contact : Pascal Coatrieux, chargé de mission développement économique à la Communauté de Communes Loire Layon, 02 41 78 60 78, pascal.coatrieux@loire-layon.com



L'ACTIPARC ANJOU ATLANTIQUE LABELISÉ « ZONE D'ACTIVITÉS TRÈS HAUT DÉBIT »

La zone Actiparc Anjou Atlantique, située à Champtocé, dispose de beaucoup d'atouts pour attirer des entreprises : sortie de l'autoroute A11, grandes parcelles, bâtiments relais... Mais les attentes des entreprises évoluent. En particulier, les échanges d'informations deviennent aujourd'hui un enjeu stratégique pour les entreprises et le développement des usages informatiques et Internet nécessite des débits de plus en plus importants. La qualité de l'accès Internet sur les zones d'activités est dorénavant un des critères majeurs dans le choix d'implantation des entreprises.

C'est pourquoi l'Etat a décidé en 2010 de créer un label « Zone d'Activités Très Haut Débit » caractérisant l'existence de conditions favorables à la présence d'une offre Très Haut Débit dans les zones d'activités labellisées. Les entreprises présentes sur la zone, tout comme les entreprises à la

recherche d'une nouvelle implantation ont la garantie de trouver un accès Très Haut Débit en Fibre Optique à des conditions financières attractives.

Les investissements réalisés par la Communauté de Communes sur l'Actiparc, en complément du réseau Mélisa, le réseau Très Haut Débit du département, ont permis de remplir tous les critères de ce label. C'est pourquoi, au printemps, la Communauté de Communes a déposé un dossier de candidature, et fin juin l'Actiparc Anjou Atlantique a reçu ce label ZATHD.

C'est la troisième zone d'activités du département à être labellisée « Zone d'Activités Très Haut Débit ». A n'en pas douter, un atout supplémentaire pour attirer de nouvelles entreprises sur l'Actiparc Anjou Atlantique de notre communauté de communes.



RENCONTRES POUR L'EMPLOI : PROCHAIN RENDEZ-VOUS SALLE CALONNA EN FÉVRIER 2014

Plus de 550 visiteurs et 40 partenaires ont participé au 1^{er} Forum de l'Emploi, mis en place par la Communauté de Communes Loire Layon en février 2013, en partenariat avec la Mission Locale Loire Layon. Les objectifs de ces rencontres étaient de promouvoir les entreprises du territoire, de contribuer à l'animation économique en développant des réseaux entre les acteurs de l'emploi, d'aider les demandeurs d'emploi en leur permettant de découvrir des métiers, de mieux connaître les entreprises locales, de valoriser leur candidature et de découvrir les cursus de formation.

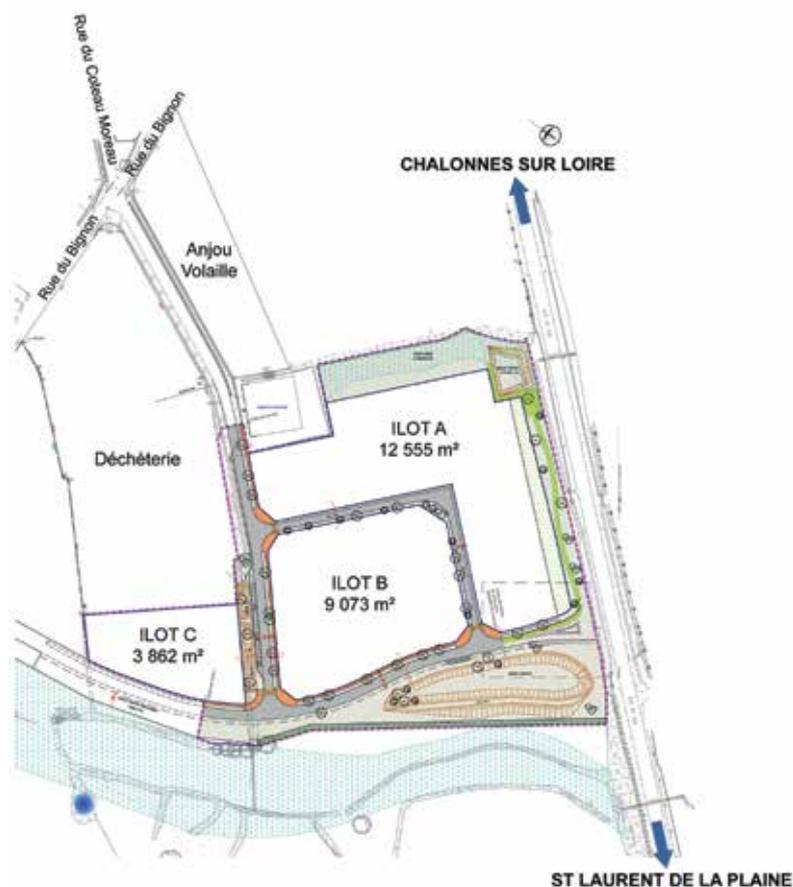
Les demandeurs d'emploi ont apprécié la proximité et les échanges à taille humaine avec notamment les entreprises ; les acteurs de l'emploi félicitent cette initiative qui leur a permis de se rapprocher et de créer des liens pour mettre en place des actions communes. Une première édition très positive qui permet aujourd'hui de valider l'organisation, le 6 février 2014, d'une 2^e édition de ces rencontres.



EXTENSION DE LA ZONE DE L'ÉPERONNERIE ROUTE DE SAINT LAURENT DE LA PLAINE À CHALONNES

La Communauté de Communes a en charge l'aménagement de nouvelles zones d'activités dans les communes de son territoire. La zone d'activités du Rabouin à Chalonnnes sur Loire, aménagée en 2009, étant pratiquement entièrement commercialisée, la Communauté de Communes a décidé de réaliser une nouvelle zone d'activités, en prolongement de la zone de l'Eperonnerie.

L'aménagement est prévu au lieu-dit « Le Bignon », le long de la route départementale de St Laurent de la Plaine. Cet espace de 4,3 hectares proposera 25 490 m² à la commercialisation, divisés en 15 à 20 lots. Les élus ont porté une attention particulière à la qualité paysagère. En effet, la zone d'activités étant située en entrée d'agglomération, il est important d'être vigilant sur la qualité architecturale des bâtiments et l'aménagement paysager. Les travaux devraient débuter dans les prochains mois.



DES ARTISANS MIEUX FORMÉS AUX APPELS D'OFFRES DES MARCHÉS PUBLICS

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement des entreprises artisanales, la Communauté de Communes a proposé aux dirigeants d'entreprises en juin 2013 une formation sur les Marchés publics. « Les marchés publics sont un fabuleux levier de développement pour les artisans. Travailler avec les collectivités offre des références solides, une garantie de paiement et souvent des chantiers conséquents », explique Marc Schmitter Vice-président de la Communauté de Communes en charge du développement économique. « Or, les collectivités publiques manquent trop souvent d'artisans locaux pour répondre à leurs besoins, alors même que la législation s'est assouplie. Face au manque d'information que rencontrent les artisans pour répondre aux marchés, ils préfèrent souvent répondre à la demande des particuliers et délaissent les marchés publics. L'objectif de la Communauté de Communes Loire Layon à travers cette sensibilisation est d'aider les chefs d'entreprises et leurs collaborateurs en charge de l'action commerciale à se familiariser avec les procédures d'appels d'offres des marchés publics et notamment, à comprendre les mécanismes d'achat des collectivités, à appréhender toutes les étapes du traitement d'un appel d'offres public ».

Une quinzaine d'entreprises a participé à cette formation et les retours sont très positifs. La majorité d'entre elles sont déjà inscrites à la seconde session prévue le 1^{er} octobre 2013.

Contact : Pascal Coatrieux, chargé de mission développement économique à la Communauté de Communes Loire Layon,
02 41 78 60 78,
pascal.coatrieux@loire-layon.com



Inauguration de la place de l'Hôtel de Ville, Cérémonie officielle et Fête de la Musique

Beaucoup y ont réfléchi, beaucoup y ont travaillé, beaucoup ont ainsi apporté leur pierre à cette réalisation. La Municipalité s'est nourrie des réflexions d'hier et a mené une étude globale sur les espaces de circulation de la Ville, en termes de fonctionnement, de sécurisation et de paysage. Cette étude pilotée en 2010 par le cabinet Square a permis d'avoir une vision d'ensemble de cette problématique complexe et très contraignante des circulations au cœur de la ville, circulations vélo, piétons et automobiles.

Mais les contraintes de cette place ne sont pas seulement liées à la circulation. Entre en jeu également l'installation du marché. Ce marché hebdomadaire,

créé en 1874, concourt à l'attractivité économique et commerciale de Chalonnnes et s'inscrit pleinement dans la politique de développement commercial que la Ville mène en lien avec le quartier du Marais et les commerces du centre-ville.

Il y a aussi des contraintes techniques fortes quant à l'accessibilité des camions magasins des commerçants du marché. La Municipalité s'est naturellement rapprochée des professionnels du marché pour réfléchir dans la concertation aux différentes possibilités d'aménagement.

De la neige du mois de janvier, au soleil de plomb lors de la pose du pavage du parvis de la mairie, en passant par les nuits étoilées pour la pose des enrobés, chacun

a apporté sa pierre à cette réalisation.

Le caractère officiel de la cérémonie d'inauguration a laissé place au programme concocté par le service culturel de la Ville, aux « Jardineurs » pour une visite décalée de la place, à la découverte de la caravane cinéma, au petit manège écolo, à Chalonnnes plage et à ses transats, au très grand banquet, au stand des sucreries colorées des associations. Les Chalonnnois ont pu s'approprier l'espace public et passer un agréable moment. La soirée s'est conclue par la Fête de la Musique et son groupe phare Manafina.



Les Jardineurs



Petit manège écolo



Fête de la Musique - Manafina



Eteindre la nuit, c'est faire des économies



De nouvelles dispositions concernant l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels (vitrines de magasins, bureaux, façades de bâtiments...) ont été mises en application le 1^{er} juillet 2013. Depuis, vitrines et façades de bâtiments suppriment leur éclairage inutile la nuit. Cette mesure permettra une économie annuelle d'électricité équivalente à la consommation de 750 000 ménages. Cette mesure représente à l'échelle nationale une économie de 200 millions d'euros et évite le rejet de 250 000 tonnes de CO² chaque année. Les Maires et Préfets sont responsables de la bonne application de cette loi et devront effectuer des contrôles obligatoires.

En pratique, les vitrines des magasins doivent être éteintes entre 1h et 7h du matin ou une heure après la fermeture lorsque l'activité commerciale se poursuit après 1h. Les éclairages intérieurs des locaux doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux. Les façades des bâtiments, quant à elles, doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1h du matin.

La Ville de Chalonnes a déjà engagé un certain nombre d'actions pour réduire la pollution lumineuse : remplacement d'équipement anciens par des lampadaires moins consommateurs en énergie et qui concentrent l'éclairage au sol, extinction des lampadaires à 23h. En février 2013, la Ville obtenait ainsi une première étoile au concours des villes et villages étoilés.

A noter : certaines dérogations sont prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels.

LUTTE BIOLOGIQUE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

La chenille processionnaire du pin est responsable de dégâts sur les boisements de pins en forêt. La consommation du feuillage peut être particulièrement sévère en hiver et au printemps si les populations sont importantes, occasionnant une défoliation massive et un préjudice important surtout à des jeunes boisements. En zone d'habitation, la présence des nids sur les pins des jardins de particuliers ou des lieux publics (écoles, parcs, stades...) outre son caractère inesthétique, est responsable d'affections graves chez l'homme et chez les animaux, liés au caractère urticant des poils des chenilles.



LES MOYENS DE LUTTE

La lutte contre la chenille processionnaire du pin ne permet pas d'éviter une nouvelle infestation, mais consiste uniquement à protéger les peuplements des jeunes arbres les plus sensibles et à limiter localement les populations de ravageurs à un taux compatible avec la présence humaine.

- Lors d'attaques ponctuelles, sur des arbres de faible taille ou facilement accessibles, il est possible pour des professionnels de récolter les nids ou de couper les rameaux porteurs à l'aide d'un sécateur ou d'un échelle. Les nids seront ensuite incinérés afin de détruire les poils urticants.
- Lors d'attaques plus importantes, sur des arbres de grande taille ou difficilement accessibles, il est possible de réaliser des traitements à l'aide d'insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis*. Le Bacillus est non toxique, ne laisse aucun résidu dans le sol ni sur l'arbre traité et est sans danger pour les animaux, les auxiliaires, les insectes pollinisateurs, les organismes aquatiques, les végétaux et les utilisateurs.

Les traitements doivent être pratiqués sur les jeunes stades de chenilles entre septembre et octobre.

Le FDGDON (Groupement de Défense Contre les organismes Nuisibles), propose d'intervenir chez les particuliers afin de limiter la prolifération des chenilles.

Modalités d'inscription, tarifs, renseignements :

FDGDON 49 • 02 41 37 12 48 • fdgdon49@orange.fr

EN BREF

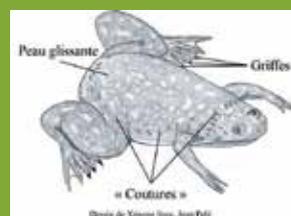
LE XÉNOPE, UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ LOCALE

32 % des espèces d'amphibiens dans le monde sont considérées comme en danger ou éteintes. La destruction et la dégradation de leurs habitats en sont les principales causes. En Maine-et-Loire, les atteintes sur le bocage et les zones humides constituent la principale menace.

Le réchauffement climatique et l'introduction d'espèces exotiques devenues envahissantes causent également d'importants dégâts à ces animaux fragiles. Le Xénope lisse, *Xenopus laevis*, est un amphibien introduit, originaire d'Afrique du Sud.

Cet animal exotique a été ajouté à notre faune locale dans les années 80 sur la partie deux-sévrienne du Thouet et de ses affluents, en « s'échappant » de laboratoires où il servait de matériel biologique à des fins médicales. Ses effectifs peuvent atteindre plus de 500 individus pour une petite mare !

Ainsi pour éviter l'expansion du xénope et une nouvelle atteinte à la biodiversité locale, il est primordial d'organiser des actions de lutte. En 2013, la LPO Anjou, en partenariat avec la DREAL Pays de la Loire, lance un plan d'action au Sud-Est du Maine et Loire, dans le but de : piéger de nombreux points d'eau potentiellement infestés afin de situer avec précision le front de colonisation de l'espèce. Le référent local contactera chaque propriétaire avant d'intervenir et aucun point d'eau ne sera piégé sans accord préalable.



CONTACT :

Ligue pour la Protection
des Oiseaux
Association locale Anjou
Place des Recollets
jardin des plantes
49400 Saumur
02 41 67 18 18
xenope@lpo-anjou.org



Junior Association : zoom sur Simple Sesh

Jimmy, Alin, Angel, Chris, Raphael et Victor ont souhaité créer une junior association, Simple Sesh, pour remplir deux objectifs : organiser des évènements autour de la pratique du skate, du roller, du bmx et de la trott, et assurer la représentativité des jeunes qui pratiquent ces disciplines sur Chalennes.

Début juin, le contest (compétition) skate et trott, organisé par Simple Sesh a rassemblé une trentaine de jeunes de moins de 16 ans. Encadrés par Yohann Latté, animateur jeunesse au Spot, les jeunes disposaient d'une petite subvention de la Municipalité pour organiser l'évènement. Lots, buvette sans alcool, gestion de la compétition, composition du jury... Leur premier évènement est un succès.

UN STATUT ASSOCIATIF

La Junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif leur permet ainsi de se regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet.

Pour créer une Junior Association, plusieurs critères liés au fonctionnement du dispositif comme aux valeurs du Réseau National des Juniors Associations (RNJA) sont à respecter :

- composer un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre
- désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation
- s'acquitter d'une cotisation de 10 € par an pour rejoindre le RNJA et participer à son action
- le projet doit être porté par les jeunes
- le fonctionnement de la Junior Association doit être démocratique

Pour en savoir plus : www.juniorassociation.org/index.php

C'est la deuxième année que Le Spot, espace jeunesse, accompagne des groupes de jeunes inscrits dans cette démarche. En 2012, la junior asso Les Off du No Man's Land a permis à des jeunes d'acquérir une expérience d'organisation de festival. Ils ont ensuite pu organiser le festival No Man's Land 2013.

Si toi aussi, avec tes amis tu souhaites entrer dans cette dynamique contacte Yohann !

INITIATION AU STREET ART

Le street art (ou art urbain) a le vent en poupe. Pendant les vacances, Vincent Dupré, intervenant au Spot, a initié quelques jeunes au graff. A disposition, un support de 4x3m pour laisser libre cours à leur imagination. Cette activité est très demandée et les places limitées. Si tu es intéressé, contacte le Spot

Page Facebook de Vincent Dupré :
www.facebook.com/pages/VD-Gbr2p/250120015042396



EN BREF



Un été aux Goulidons pour s'évader et s'amuser



CHEZ LES 3/6 ANS, après une semaine de « comment devenir un bon détective », puis l'intégration à « l'école de Goud'lard », les enfants sont arrivés au « Far West » dans la ville de Daisy Town, pour aider Lucky Luke à trouver les pépites perdues dans la rivière des Goulidons. Durant tous ces événements organisés sous une chaleur torride, l'équipe d'animateurs a veillé à ce que les enfants se rafraîchissent à tout moment de la journée.

CHEZ LES 7/11 ANS, la première semaine, « James Bond » les a préparés à répondre à des énigmes, à s'entraîner physiquement grâce à diverses épreuves. La semaine s'est terminée sur une enquête avec les plus jeunes, en essayant de retrouver le voleur de poules !!!

LES SÉJOURS

Nous n'oublions pas ceux qui sont partis en séjour. Les grosses chaleurs de juillet ne les ont pas épargnés. Là encore, les équipes ont fait tout leur possible pour que les enfants

passent de bonnes vacances entre copains et participent à des activités originales.

UN PETIT MOT DE PARENTS A FAIT TRÈS PLAISIR À TOUS LES ANIMATEURS

« Je vous remercie pour tous ces efforts que vous faites pour nos enfants. Ce séjour, à un prix très raisonnable, a permis aux enfants de s'évader du contexte familial. Une semaine sans les parents c'est trop top ! Vous les avez aidés à être plus autonomes, à passer une semaine de vacances formidable pendant que leurs parents travaillaient. Mes enfants sont ravis et c'est grâce à vous. »

L'été s'est clôturé par le grand spectacle des enfants sur le thème d'un voyage autour de la terre. Les hôtesses de l'air ont accueilli le public dans une salle transformée en avion pour l'occasion.

CONTACT

Rue du petit Anjou • 02 41 78 03 58
goulidons@chalonnnes-sur-loire.fr

PÉRISCOLAIRE

Le 21 juin, l'été faisait sa première apparition. Après l'école, les enfants du périscolaire se sont rendus à la mairie pour participer à la décoration des pourtours du parvis de la mairie et de la table du vin d'honneur à l'occasion de l'inauguration de la place de l'Hôtel de Ville et de la Fête de la Musique.



PETITS PLATS ET SOLEIL AU MULTI-ACCUEIL

Pour clôturer l'année, se dire au revoir pour certains et fêter l'été ensemble, enfants, parents et professionnels du multi-accueil ont partagé un moment convivial autour de petits plats concoctés par les parents. Même le soleil était au rendez-vous ! L'équipe du multi-accueil a remercié les parents de leur présence et leur a souhaité de bonnes vacances.

LES ENFANTS DU MULTI-ACCUEIL À LA DÉCOUVERTE DES ANIMAUX DE LA FERME

Fin mai, « les grands » enfants de l'accueil collectif et familial ont pris le car en direction de Sainte Christine pour la visite de la ferme de la Dube. Toute une expédition ! Ils ont découvert les animaux de la ferme, moutons, chèvres, ânes, mais aussi des alpagas au regard interrogateur. Les enfants ont pu appréhender l'environnement, la nourriture et les soins à apporter à tous ces animaux. La matinée s'est terminée par un pique-nique pour la plus grande joie des enfants.

GOÛTER ET RIGOLADE AU MULTI-ACCUEIL FAMILIAL

Le début de l'été est toujours un moment particulier, les plus grands vont quitter le multi-accueil et rentrer à l'école en septembre. C'est pour partager tous ensemble un dernier goûter que les assistantes maternelles se sont réunies avec les enfants le 4 juillet. Au menu, mousse au chocolat et chouquettes puis glissades, roulades et rigolade pour les enfants. Succès assuré !

LA SEMAINE DE 4 JOURS 1/2 : ÇA SE PRÉCISE...

Le comité de pilotage, réunissant les représentants de parents d'élèves des écoles privées et publiques, les directeurs d'écoles et des représentants de l'Éducation Nationale, les services municipaux, les élus chargés du dossier, a validé les principes suivants concernant l'organisation de la semaine à compter de la rentrée 2014 :

- Choix du mercredi matin pour le temps scolaire complémentaire
- Allongement de la durée du temps scolaire du matin
- Mise en place du nouveau Temps d'Activités Périscolaires (TAP) après le temps scolaire de l'après-midi avec deux journées en TAP court (1/2 heure) et 2 journées en TAP long (1h15mn).

De nombreuses incertitudes demeurent concernant la tarification et les transports scolaires, dans l'attente des modalités définitives d'organisation et de financement. Cependant, afin de poursuivre la préparation de l'organisation, un questionnaire a été lancé aux familles fréquentant les écoles Joubert et Le Petit Prince pour essayer d'évaluer les fréquentations de ces nouveaux temps. L'objectif est d'arrêter un projet avant la fin de l'année. Il restera alors quelques mois pour réaliser les travaux d'aménagement nécessaires, pour recruter le personnel et préparer les animations.

UN PROBLÈME DE GARDE PONCTUEL OU PERMANENT ?

Le multi-accueil collectif et familial répond aux besoins des familles.

N'hésitez pas à contacter les responsables :
Maison de l'Enfance
rue du Pont de Palais
02 41 78 19 82
multiaccueil@chalonnnes-sur-loire.fr

De gauche à droite en bas : Olivier Coulon, responsable bâtiments, Guillaume Hourdin, Elisabeth Dupont, conseillère de la Mission Locale Loire Layon, Stella Dupont, Maire, Marie-Thérèse Michel, directrice des ressources humaines à la Ville. De gauche à droite en haut : Sylvain Vigneron, Patrick Chrétien, responsable espaces verts, Denis Gourdon, responsable voirie, Sébastien Bréheret.



La Ville accueille trois jeunes en contrat d'avenir

“
...un véritable parcours d'insertion vers l'emploi durable.

Les contrats d'avenir sont des emplois subventionnés par l'Etat et destinés aux personnes connaissant des difficultés d'insertion professionnelle particulières : les jeunes, les chômeurs de longue durée, les allocataires de minimas sociaux... Subventionné par l'Etat à hauteur de 75% du Smic pendant trois ans ce nouveau dispositif bénéficie aux jeunes de 16 à 25 ans peu (CAP, BEP) ou pas diplômés.

Le CAE (Contrat d'Aide à l'Emploi), constitue un véritable parcours d'insertion vers l'emploi durable. Sa mise en place lie l'employeur et l'employé par un certain nombre d'engagements qualité figurant dans le contrat passé ensemble : actions de formation sur le temps de travail, accompagnement, entretiens individuels d'orientation... Une convention fixant les actions de formation et d'accompagnement est signée entre un représentant de l'Etat, l'employeur et le bénéficiaire.

Chaque jeune se voit désigner un tuteur qui sera chargé de favoriser son intégration et de contribuer à l'acquisition des compétences nécessaires à l'exécution de son contrat de travail. La Ville de Chalonnes, en partenariat avec la Mission Locale, a signé trois contrats de ce type en juin dernier. Guillaume Hourdin au service voirie, Sébastien Bréheret au service espaces verts et Sylvain Vigneron au service bâtiments. Leurs tuteurs sont les responsables des services de la Ville, au sein desquels ils sont accueillis.

LES MISSIONS LOCALES, UN RÉSEAU NATIONAL AU SERVICE DES 16-25 ANS

Les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'orientation et l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, confiée par l'Etat et les collectivités territoriales, chacun dans son champ de compétences.

La Mission Locale de Loire en Layon s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire résidant sur le territoire de Loire en Layon. Elle accueille, informe, oriente, conseille et accompagne les jeunes dans la réalisation de leur projet personnel et professionnel. Chaque jeune bénéficie d'un appui personnalisé dans le cadre de ses démarches.

UN PARTENARIAT ACTIF DÉVELOPPÉ

Les missions locales collaborent avec un très large réseau de partenaires mobilisés pour l'insertion des jeunes. Afin d'apporter aux jeunes tous les services nécessaires pour lever les freins à l'insertion, la mission locale dispose d'un réseau de partenaires locaux : entreprises, organismes de formation, service public de l'emploi, services de santé de logement et d'action sociale, services publics locaux, collectivités, associations... C'est ainsi que la Mission Locale de Loire en Layon a travaillé en partenariat avec la Ville de Chalonnes pour permettre à 3 jeunes de bénéficier d'un Contrat d'Avenir.

Mission Locale Loire Layon :
18 rue Fleury - Chalonnes - 02 41 74 10 85

PIJ : POINT INFORMATION JEUNESSE

Le P.I.J. est l'interlocuteur privilégié des jeunes. Il les accompagne dans leurs démarches et projets, en relais avec des associations locales et des professionnels de l'animation. Il peut également les aider dans toutes leurs recherches concernant l'enseignement, les formations, les métiers, la vie pratique, les loisirs, les vacances, le sport... Le PIJ permet d'accéder à Internet et aux outils bureautique, de consulter librement la presse quotidienne et des ouvrages thématiques, de participer à des animations thématiques (jobs d'été et emplois saisonniers...).

En savoir plus :
<http://missionlocale-thouarce.webnode.fr/>



Inauguration de la maison des services sociaux : des locaux simples mais essentiels



Inauguration du CCAS.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a inauguré ses nouveaux locaux vendredi 7 juin. Outre le service municipal du CCAS, les locaux rénovés de la rue des Poilus hébergent de nombreux acteurs de la vie sociale : permanences de la Maison Départementale des Solidarités (travailleurs sociaux du Conseil Général), la PMI (protection maternelle et infantile), permanences d'organismes sociaux tels la Mutualité Sociale Agricole, la CAF, la Caisse de Retraite, le CLIC, etc. « Il s'agit non seulement de

permettre au CCAS de travailler dans des locaux plus fonctionnels mais aussi de faciliter la coordination et le partenariat entre tous les acteurs du secteur social de la ville », explique Stella Dupont. Le maire a précisé que les travaux entrepris se poursuivaient avec, dans le prolongement du CCAS, ceux de La Poste. Une place avec stationnement et jardin sera ensuite créée dans la rue des Poilus. Pierre Davy, adjoint aux bâtiments publics, a rappelé le passé du site, école puis salle de danse, et expliqué le souci écologique de cette rénovation, le plus marquant étant le forage de deux puits géothermiques pour le système de chauffage. Les salles sont décorées de photos des sept fours à chaux chalonnais, dont elles prennent de surcroît le nom. Le représentant du préfet a salué des locaux simples mais pertinents et « qui ont un sens avec un guichet unique, donc plus de lisibilité pour l'ensemble des informations à caractère social ». Une opération de 206 000 € HT que l'État a soutenue à hauteur de 50 000 € et qui a bénéficié d'une réserve parlementaire de 10 000 €.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Rappel des missions, des aides, des horaires :

CCAS - 4 rue des Poilus - 02 41 74 10 82 - ccas@chalennes-sur-loire.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Mardi : 9h/12h - 14h/17h

Mercredi : 9h/12h - FERME LE MERCREDI APRES-MIDI

Jeudi et Vendredi : 9h/12h - 14h/16h

LES MISSIONS DU CCAS

- **Les aides obligatoires** : l'aide sociale aux personnes âgées en établissement ou à domicile, l'aide sociale aux personnes en situation de handicap et des aides diverses.

- **Les aides facultatives** : le CCAS a mis en place des aides qui concernent les postes sensibles du budget familial et sont attribuées en fonction des ressources de la famille : l'aide alimentaire, l'aide cantine, l'aide au sport et à la culture...

Le CCAS c'est aussi un accompagnement pour vous aider à remplir vos dossiers d'allocation départementale d'autonomie des personnes âgées (ADAPA), de demande d'aide

juridictionnelle, demande de logement et vous aider pour des démarches administratives : courrier, imprimés, explication de documents. Le CCAS proposé également un certain nombre de services :

- Transport solidaire
- Visiteurs à domicile pour rompre avec l'isolement
- Enregistrement des personnes en cas de canicule, de grand froid ou d'inondation

A noter : Si vous souhaitez être bénévole pour le transport solidaire, les visites à domicile et/ou la collecte de la Banque Alimentaire, venez-vous inscrire au CCAS.

ZOOM SUR LES AIDES À LA CANTINE, À LA CULTURE ET AU SPORT

L'aide à la cantine

Le CCAS peut prendre une partie des frais de restauration scolaire. La participation de la famille sera de 0.50 € par repas et par enfant. Les conditions d'admission sont les suivantes :

- Avoir un quotient familial inférieur à 460 €
- La demande est formulée par la famille auprès du service d'accueil du CCAS avant l'inscription à la cantine.

L'aide au sport et à la culture

Pour permettre aux enfants de pratiquer l'activité culturelle ou sportive qu'ils souhaitent, le CCAS prend en charge une partie de l'adhésion. Cette aide ne concerne que les associations sportives et culturelles de Chalennes et non les associations privées.

Tranche Quotient familial	Reste à charge pour la famille
0 à 460 €	20,00 €
461 à 510 €	30,00 €
511 à 560 €	40,00 €
561 à 610 €	50,00 €

À NOTER

PERMANENCES AU CCAS

C.A.F. Caisse d'Allocations Familiales Techniciens
Jeudi 9h à 11h30
Sans rendez-vous

C.A.F. Caisse d'Allocations Familiales Travailleur Social
lundi 14 h à 17h30
mercredi 9h à 12h
Sur rendez-vous : 02 41 68 78 78

C.A.R.S.A.T (ex CRAM) Retraite
1^{er} et 3^e mardi
9h à 11h30 et 13h30 à 16h
Sur rendez-vous : Appelez 3960

C.A.R.S.A.T (ex CRAM) Assistante Sociale de la Sécurité Sociale
2^e jeudi 14h à 16h
Sur rendez-vous
02 41 24 28 58

M.S.A. Mutualité Sociale Agricole
2^e mardi 14h - 16h30
Sur rendez-vous
02 41 31 75 75

C.P.A.M. Caisse Primaire d'Assurance Maladie
mardi et jeudi
9h à 12h30 et 13h30 à 16h30
Sans rendez-vous

Maine et Loire Habitat Conseiller Social
2^e mardi 10h à 12h
Sur rendez-vous

OPAH Loire Layon Amélioration de l'Habitat
1^{er} mercredi 10h - 12h
Sans rendez-vous

CLIC Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique
Du Lundi au Vendredi
Sur rendez-vous : 02 41 80 68 13
(Tél de 9h30 à 12h30)

Conciliateur de justice
mercredi 9h - 12h
Sur rendez-vous
02 41 74 10 82

PERMANENCES DE LA MAISON DES SOLIDARITÉS (ANGERS COURONNE SUD)

- Assistantes sociales : Séverine Charneau et Annie Aupetit, sur rendez-vous
- Puéricultrice : Mireille Rochard, le jeudi matin (sauf le 2^e jeudi du mois) - 02 41 79 75 10.
- Consultation de nourrissons : Catherine Alain, médecin de PMI, sur rendez-vous le 2^e mardi après-midi du mois. Pour toutes ces permanences, prendre rendez-vous au 02 41 79 75 10.

Voyage en petit train



Semaine Bleue

du 22 au 25 octobre



La Semaine Bleue est un moment privilégié pour les échanges intergénérationnels.

La Semaine Nationale des Retraités et Personnes Âgées, appelée Semaine Bleue, est un moment privilégié pour les échanges intergénérationnels. Elle informe et sensibilise l'opinion publique sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées. Partout en France, des manifestations locales sont organisées et Chalonnais ne déroge pas à la règle avec un programme intergénérationnel entre spectacles et visites :

MARDI 22 OCTOBRE • Cinéma
Projection d'un film avec les enfants des écoles.
• 14h15 : début de la séance
Goûter en commun à la fin de la séance

JEUDI 24 OCTOBRE • Musée des vieux Métiers
• 14h30 : départ en car ou minibus
• 17h40 : retour

MERCREDI 23 OCTOBRE • Spectacle
• 14h30 à 15h45 : spectacle avec les enfants des Goulidons

VENDREDI 25 OCTOBRE • Voyage en petit train par vignes et vallées
• 13h30 : départ du « Foyer Soleil »
• 13h45 : départ Maison de retraite
• 15h00 : retour

TRADITIONNEL PIQUE-NIQUE DU FOYER SOLEIL

Le traditionnel pique-nique annuel des résidents du Foyer Soleil et de leur famille a réuni plus de 60 personnes le 25 mai dernier. Le temps peu clémente a contraint les convives à partager ce moment de convivialité dans la grande salle du restaurant. Cela n'a pas empêché les participants d'apprécier les grillades préparées par les bénévoles et le spectacle de danse country et de danse orientale, joyeusement animé par l'association Sarabande. Stella Dupont, Maire, a évoqué les grands travaux de rénovation qui vont être réalisés en 2014 dans tous les logements de la résidence, en partenariat avec Maine et Loire Habitat. Construit dans les années 70, le Foyer Soleil nécessite aujourd'hui une rénovation de l'isolation et du système de chauffage. Stella Dupont et Marcelle Bellanger, adjointe aux affaires sociales, ont remercié les membres du CCAS qui gèrent le Foyer Soleil ainsi que les bénévoles des associations présents au Conseil d'Administration.





Réservez le 31 décembre 2013 pour le 5^e Réveillon Solidaire de Chalonnnes sur Loire



Atelier décoration

Enthousiasmés par les expériences passées (250 convives en 2012), les organisateurs du Réveillon Solidaire répondent à nouveau présents. L'association Calonn'Anim, le CCAS, les Restos du Cœur, le Secours Catholique, Familles Rurales et autres bénévoles s'engagent pour que cette fête soit accessible à tous, jeunes et aînés de la commune, familles et célibataires. Ce réveillon est solidaire par ses valeurs et par son prix qui est fonction des ressources de chacun.

Au programme : accueil dès 19h autour d'un cocktail, repas festif, soirée dansante animée par un professionnel, coin jeux pour les enfants, le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Réservations **du 1^{er} au 21 décembre 2013** et permanences **les samedis 14 et 21 décembre** de 10h à 12h au CCAS et au Foyer Soleil.

Un groupe chargé de la décoration vous invite à le rejoindre pour ses ateliers qui se dérouleront au Foyer Soleil tous les mardis de 14h à 16h à partir du 17 septembre (sauf vacances scolaires). Prendre contact auprès du CCAS **02 41 74 10 82**.

Alors nous vous attendons nombreux le 31 décembre 2013 pour fêter tous ensemble cette soirée de réveillon.

REPAS DES AÎNÉS LE 16 NOVEMBRE

Le traditionnel repas des aînés organisé par la Ville, rassemble chaque année tous les aînés de la commune à la Halle des Mariniers pour un repas animé qui se prolonge dans l'après-midi. Cette année, l'animation proposera des chansons d'hier et d'aujourd'hui au son de la guitare et de l'accordéon, à travers les plus grands noms de la chanson française : Ferrat, Brassens, Aznavour, Bourvil, Bécaud, Sardou, Lama, Piaf, Barbara...



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DU 29 ET 30 NOVEMBRE 2013

Pour accomplir sa mission d'aide alimentaire, les Banques Alimentaires collectent gratuitement des denrées auprès de plusieurs sources d'approvisionnement : auprès des producteurs, de l'industrie agroalimentaire, la grande distribution, l'Union Européenne, l'Etat et les particuliers. LA prochaine collecte se déroulera les 29 et 30 novembre. Nous comptons sur votre générosité.

ARC - ASSOCIATION DES RETRAITÉS CHALONNAIS

L'association vous propose diverses activités tous les lundis de 14h30 à 18h au Foyer Soleil : jeux de cartes, scrabble...

Un goûter est offert vers 16h30.

AGENDA :

- **14 septembre** : concours de belote, au Foyer Soleil, ouvert à tous. Un lot à chaque participant.
- **17 septembre** : Azay le Rideau et grottes pétrifiantes de Savonnières.
- **24 octobre** : bal, Halle des Mariniers
- **26 octobre** : loto au Foyer Soleil
- **16 novembre** : concours de belote
- **7 décembre** : concours de belote
- **18 décembre** : bal à la Halle des Mariniers, avec un nouvel orchestre

EN BREF

DES NOUVELLES DU PROJET SALLE DE GYMNASTIQUE

L'actuelle salle Jeanne d'Arc, située à proximité du presbytère Saint Maurille, est vétuste et devient inadaptée à la pratique de la gymnastique.

La Municipalité souhaiterait donc engager la réalisation d'une salle de gymnastique dédiée à la pratique de ce sport, avec en complément un mur d'escalade.

Un dossier a été constitué afin d'obtenir un soutien financier du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport).

Le dossier a été présenté en commission CNDS au printemps 2013. Malheureusement, beaucoup d'autres projets ont été présentés et les fonds disponibles ne permettaient pas de les financer tous et celui de Chalonnnes n'a pas été retenu.

Ainsi, la Municipalité, représentée par Guy Biju, adjoint à la vie associative et aux sports, présentera de nouveau son projet à l'automne 2013.

Le jury est composé de 3 membres du Comité National Olympique et Sportif, de 2 membres du Ministère des Sports et d'un membre de l'association nationale des élus du sport.

LE MINI-BUS ROULE POUR LES ASSOCIATIONS

Entièrement repeint et révisé, en cette rentrée 2013, le mini-bus utilisé en semaine par le Spot et les Gouillons, sera mis à disposition des associations pour leurs déplacements.

L'objectif est de leur permettre d'utiliser ce véhicule 9 places pour leurs déplacements excédant 35km. Un règlement d'utilisation et un planning de réservations ont été mis en place.

Pour plus de renseignements ou pour réserver le mini-bus, vous pouvez contacter la mairie au **02 41 74 10 81** ou par mail à mairie@chalonnnes-sur-loire.fr



LES RESTAURANTS DU COEUR

la campagne d'été a commencé le 24 avril et se poursuit jusqu'à fin octobre. Tous les bénévoles des Restos du Cœur tiennent une permanence pour les plus démunis le mercredi matin de 10h à 11h, avenue Jean Robin, et cela tous les quinze jours jusqu'à fin octobre. A noter : Au moment de l'inscription ce munir des papiers habituels.

Contact : Clotaire Hourdin **02 41 78 13 79** clotaire.hourdin@orange.fr



Agenda de septembre 2013 retrouvez toutes les informations pratiques des associations

Vous souhaitez vous inscrire dans une association, sportive, culturelle ou de loisirs ? Vous trouverez dans ce magazine toutes les informations publiées par les associations. Nous les avons rassemblées dans le supplément joint à ce numéro du magazine pour vous faciliter la rentrée.

RELAXENSOI

L'association Relaxensoi a été créée à Chalennes en octobre 2011. Depuis janvier, elle propose des séances de relaxation en groupe. N'hésitez pas à vous renseigner.

Contact :
06 62 58 88 95

YOGA



Le yoga pratiqué au sein de l'association Paroles et Mouvements est accessible à tous, à tout âge de la vie, quel que soit son état de santé. L'objectif visé au fil des séances est de parvenir progressivement à une détente physique et mentale, prendre confiance en soi et préserver son capital santé. La méthode consiste à adopter des postures simples et personnalisées, associées à des techniques respiratoires. Les cours sont assurés par Martine Deschamps, diplômée de l'Institut Français de Yoga, qui pratique le yoga depuis plus de 35 ans.

Contact : 02 41 78 55 48 -
06 30 36 88 36

CLUB INFONET
CHALONNES

Le Club poursuit ses formations concernant l'initiation et le perfectionnement de l'utilisation de l'ordinateur, d'internet et de plusieurs logiciels (Word-Excel-Photo-Diaporama-Généalogie). Des ateliers chaque jeudi matin présentent des dossiers pratiques et permettent également de revoir les acquis, de répondre aux questions ou problèmes rencontrés par les adhérents. Cette année le club abordera les réseaux sociaux et les tablettes tactiles.

Contact 02 41 78 20 23
• club.infonet.2009@orange.fr



Relais pour la Vie samedi 28 et dimanche 29 septembre



Le Comité de Maine et Loire de la Ligue Contre le Cancer organise son 2^{ème} Relais pour la Vie dans le département avec le soutien de la Commune de Chalennes et de l'équipe des délégués locaux de la Ligue. Le Relais pour la Vie est une grande manifestation dont l'objectif premier est de faire changer le regard de notre société sur le cancer et surtout sur ceux qui en sont atteints.

Pendant 24h non-stop, des marcheurs et des coureurs regroupés en équipes de 15 à 20 personnes se relaieront autour d'une piste dans un esprit de solidarité pour une mobilisation forte contre le cancer. De nombreuses animations seront également proposées jour et nuit au public pour faire de cet événement un moment festif et convivial : spectacles sur la scène principale, démonstrations sportives et artistiques, concerts, jeux...

Quatre temps forts ponctueront ces deux jours :

- **La Cérémonie d'Ouverture.**
- **Le Tour d'Honneur :** le tour d'honneur donne le départ du Relais pour la Vie. Les malades ou anciens malades atteints de cancer réalisent le premier tour de piste. Ils témoignent par leur participation que le temps de la maladie et de l'après-maladie est également un temps de vie.

• **La Cérémonie des Lumières :** le Relais est un événement festif, mais il est aussi le moment privilégié du souvenir. A la tombée de la nuit, des centaines de lampions sur lesquels sont inscrits des messages éclaireront l'obscurité pour rendre hommage aux proches emportés par la maladie.

• **La Cérémonie de Clôture :** ponctuée par un dernier tour de piste avec l'ensemble des participants.

Rendez-vous les 28 et 29 septembre à partir de 16h au stade Gaston Bernier !

CONTACT

Michel Girault 06 12 77 91 29
Annick Chazot 06 08 74 76 76
Bernard Cady 06 85 09 79 45

CHORALE « A TRAVERS CHANTS »

La chorale mixte de Chalennes reprend ses cours de chants début septembre à la Maison des Association avec le chef de chœur Lydia Jai-Deschamps, tous les jeudis soirs. Elle assure plusieurs concerts par an à Chalennes et également sur invitation des autres chorales.

Infos pratiques dans le supplément Agenda de ce numéro.

Contact : 02 41 78 37 68 - martine.piron@hotmail.fr



VIDE- GRENIERS ET MARCHÉ ARTISANAL LE 15 SEPTEMBRE



La société de boule de sable de la Basse Île organise son premier vide-greniers et marché artisanal le dimanche 15 septembre de 8h à 18h au lieu-dit de la Basse Île (fléchage à partir de la route départementale).

Au programme : vide-greniers, marché de produits artisanaux, initiation gratuite à la boule de sable. Restauration sur place. Inscriptions pour le vide-greniers au 06 63 16 09 22. 3€ le mètre linéaire.



Le Comité de Jumelage de Chalennes sur Loire a un nouveau logo

Il y a un an et demi, peu après son élection à la présidence du Comité de Jumelage, Marie-Annick Cébron a souhaité remettre au goût du jour et redynamiser l'image du Comité de jumelage, en accord avec Dominique Benesteau, responsable de la communication et l'ensemble des membres du bureau.



Le Comité a souhaité associer pleinement les Chalonnais à ce projet.

Le Comité a souhaité associer pleinement les Chalonnais à ce projet et a lancé un concours « pour un nouveau logo », ouvert aux Chalonnais de 11 à 77 ans et aux collégiens.

Lancé en septembre 2012, 43 participants ont remis leur projet au Comité de Jumelage en mai 2013. Le 1^{er} juillet, la remise des prix s'est déroulée à la mairie de Chalennes, en présence de Stella Dupont, Maire. La présidente, Marie-Annick, a remercié les candidats pour leur investissement dans ce projet et les a tous félicités pour la qualité de leur travail. « Des logos super sympas ont été réalisés, avec beaucoup d'imagination, tout en respectant le règlement du concours dans le choix des couleurs, des drapeaux, la représentation de l'Europe, du paysage ligérien », a souligné Marie Annick.

Le jury était composé de Christian Cogné, représentant du Crédit Agricole et partenaire, de Martial Bigorré pour le Groupement des Commerçants, de Guy Biju et de Gaël Garnaud représentants

de la Municipalité, de Martine Fardeau et de Bernard Vary membres du Comité de Jumelage et de Jean Henry, adhérent au Comité. Après une heure de délibération Baptiste Bourcier, élève au collège Saint-Exupéry, a été déclaré gagnant du concours. Chloé Blot, également élève au collège Saint-Exupéry est 2^{ème} et Marina Benesteau, élève au collège de l'Armangé est 3^{ème}. Les gagnants ont posé pour la photo avec leur trophée.

Rappel : Le Comité de Jumelage est jumelé avec Tecklenburg en Allemagne, Ballinasloe en Irlande et Sanniki en Pologne. Toutes les personnes désirant adhérer au Comité de Jumelage peuvent prendre contact auprès de Marie Annick Cébron au **06 80 23 35 24**

Les prochains échanges : à Ballinasloe les 5 et 6 octobre à la Horse Fair. Nous sommes toujours en attente d'une date pour l'inauguration du Palais Chopin à Sanniki et nous attendons également des nouvelles de Tecklenburg.

LENINCAFÉ

Grand Concert de l'été le **samedi 7 septembre** (dans le champ derrière le Lenincafé).

Après Paco Ibanez 2011, le Quarteto Cédron 2012, un groupe mythique vous attend au Lenincafé en 2013.

Réservations sur lenincafe@gmail.com



Basket



Tournoi des Familles

Cette année, 202 licenciés sont inscrits au club soit 5 équipes de plus que l'année dernière. Cette progression a été reconnue par le Comité départemental de Basket, déclarant Chalonnais, le club le plus dynamique de la saison 2012/2013. Il y a 5 ans, le club comptait à peine 80 joueurs !!

Les séniors au top !

Les trois équipes séniors du club se distinguent en cette fin de saison : les SM1 finissent leur championnat sur les chapeaux de roue ne manquant la montée en DM1 que de quelques points. Les SM2 ont eu une saison tout aussi prolifique en victoires et terminent 2^e de leur classement ce qui leur ouvrent normalement les portes de la DM3. Enfin, les Séniors Filles ont été qualifiées pour les finales du challenge Mozaic. Ce challenge récompense les équipes les plus combattantes.

Des animations toute l'année

Jus de pommes en septembre, soirée tartiflette avec près de 300

participants, concours de belote, baby-basket à Pâques avec au programme une chasse aux œufs, des ateliers jeux et un goûter, en mai le tournoi des familles a ravi les enfants très fiers de jouer avec leurs

parents et enfin des sorties pour voir « les grands ». Chaque année le club organise une sortie à Cholet Basket. C'est l'occasion pour les licenciés de supporter une grande équipe nationale.

INVITATION

Le club de basket l'Etoile de St Léonard qui évolue en championnat de France national2, invite tous les Chalonnais à voir gratuitement un de leurs matchs à la salle Arena de Trélazé. La date n'est pas encore fixée. Le match se déroulera courant décembre 2013 ou janvier 2014. Les modalités de retrait des billets gratuits, le jour et l'horaire vous seront communiqués ultérieurement par voie de presse, sur le site de la Ville et sur la page Facebook.

EN BREF

UNE SAISON RICHE EN CEINTURES NOIRES

La saison a décidément été très riche pour le Club Chalonnais de Karaté. En effet, deux nouvelles ceintures noires viennent s'ajouter à celles déjà obtenues en décembre. Romuald Sodokin et Laurent Bourget se sont présentés avec succès devant le jury départemental qui leur a décerné cette distinction méritée. Elle est le reflet de leur travail et de leur investissement dans leur pratique de cet art martial. Ces 4 nouvelles ceintures noires sont une fierté pour le club qui en espère encore d'autres la saison prochaine. Beaucoup de licenciés du club de tous âges, ayant une "ceinture de couleur", ont également passé avec succès leur passage de grade au mois de juin.

La saison 2013 - 2014 sera également un temps fort pour notre club puisque ce sera l'occasion de fêter les 40 ans de sa création au mois de novembre, à travers des stages proposés aux licenciés, mais également lors d'une soirée festive autour d'un repas réunionnais ouvert à tous. Les réservations sont disponibles par téléphone auprès de Fabien (06.99.17.40.37).

VOLLEY-BALL, LOISIR ET COMPÉTITION

L'association Volleyball loisir vous propose des entraînements le lundi à 20h30 à la salle Calonna. Les équipes sont mixtes et de tous âges. L'une accueille les débutants, l'autre intègre des joueurs confirmés. Le plaisir de jouer ensemble est notre priorité. Côté championnat, 2 équipes mixtes sont inscrites en championnat loisir Détente de l'Union d'Anjou. N'hésitez pas à venir nous rencontrer le lundi soir à la salle Calonna à partir du 2 septembre lors de nos séances d'essai pour découvrir l'activité, les joueurs et joueuses et l'ambiance. Pour plus de renseignements : Lise DUPIN - lise.dupin@yahoo.fr - 02 41 47 08 19



JOURNÉE CYCLISME LE 29 SEPTEMBRE AVEC L'ASSOCIATION TEAM CHALONNES CYCLISME

Et c'est reparti ! Pour la deuxième année consécutive, le Team Chalonnais Cyclisme organise sa journée cyclisme dans la zone d'activités de l'Eperonnerie, le dimanche 29 septembre 2013.

Rendez-vous dès 11h pour la course des Minimes, qui sera suivie des séries départementales. Gageons que les coureurs (ils étaient 200 toutes catégories confondues l'année passée) nous offriront de très belles courses, sur des circuits qui déclenchent les opportunités gagnantes pour les attaquants. Le Team Chalonnais Cyclisme sera bien sûr représenté par ses coureurs qui ne manqueront pas de donner de l'animation à ces courses. Vous pourrez vous restaurer sur place, où des sandwiches, gâteaux et boissons vous seront proposées. Alors amis Chalonnais et spectateurs de tous horizons, venez les encourager ce dimanche 29 septembre.



L'équipe des - de 14 ans



Le Hand en pleine expansion

Le HBC Loire-Layon comptait cette saison 87 licenciés, soit une progression de plus de 20% par rapport à l'exercice précédent. Du côté des jeunes, l'augmentation des effectifs a été de 62% !

Les licenciés étaient répartis en 6 équipes : une « école de hand », une « - de 12 ans », deux « - de 14 ans », une « - de 18 ans » et une « Seniors ».

L'école de Hand termine 2^{de} de son championnat et compte dans ses effectifs des jeunes très prometteurs. Les -12 ans réalisent un doublé en remportant le championnat départemental et le Challenge de l'Anjou. Les jeunes de l'équipe 1 des « - de 14 ans » ne sont pas en reste et remportent eux aussi le championnat départemental et la Coupe de l'Anjou. Forts de ces résultats, ils seront engagés, pour la saison 2013-2014, en Championnat « - de 15 ans régionaux ». L'équipe 2 des « - de 14 ans », composée de beaucoup de nouveaux joueurs, termine 4^{ème} de son championnat. En « - de 18 ans », les jeunes finissent derniers de leur championnat, mais des progrès ont été constatés tout au long de la saison. L'équipe fanion termine à une honorable 5^e place départementale et a réalisé un très beau parcours en Coupe de l'Anjou où elle a échoué en quart de finale.



L'école de Hand compte dans ses effectifs des jeunes très prometteurs.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE

L'Association Gymnastique Volontaire Mixte de Chalonnes sur Loire, est ouverte aux adultes.

Elle appartient à la 1^{ère} Fédération Française de sports non compétitifs, qui privilégie la santé et le bien-être de ses pratiquants. Dans la convivialité, pendant une heure, une, ou plusieurs fois par semaine, des cours variés permettent à chacun de maintenir sa forme. Deux animatrices sportives diplômées d'État de la FFEPGV, proposent plusieurs activités : step, cardio, renforcement musculaire, assouplissement, étirements, relaxation, mémorisation de chorégraphies... Il existe aussi un cours de Gymnastique douce.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Lucette au 02 41 78 03 56 ou Antoinette au 02 41 80 08 91 ou Rose-Marie au 02 41 74 90 42





Jean Robin : les origines de l'hôpital de Chalonnnes



L'inauguration de la place de la Mairie en juin 2013 est l'occasion de vous faire découvrir nos rues principales, leur histoire et leurs bâtiments dignes d'intérêt. Jacques René vous propose de partir à la découverte de la rue Jean Robin.

De la place de l'Hôtel de Ville, elle conduit au rond point de la route de Chemillé, en passant devant l'hôpital et la Maison des Associations. Dénommée par décret le 7 février 1905, elle s'appelait auparavant route de Chemillé.

L'origine de l'hôpital de Chalonnnes, reconstruit en 1852, remonte à une date fort ancienne, difficile à préciser avec exactitude. Avant l'an 1790, le domaine des pauvres comprenait deux maisons en ville et diverses rentes foncières. Une de ces maisons était affectée au traitement des malades nécessiteux et pourvue de quatre lits et de tout le matériel nécessaire : mobilier, linge, draps et ustensiles de pharmacie, plus quelques livres concernant l'art médical. Tout ou partie de cet avoir a été vendu ou perdu à la Révolution, ou bien suite aux guerres de Vendée.

JEAN ROBIN, né à Chalonnnes le 18 mars 1797, d'une famille pauvre d'ouvriers, fut attiré à Paris par un de ses oncles banquier. Ses études finies, il entre dans l'atelier du peintre Guérin, puis dans celui de Gros. Il devient un grand collectionneur et en fait profiter l'Anjou. A sa mort, une grosse partie de sa fortune est donnée à Chalonnnes pour fonder un hôpital. Ouvert en 1852, il compte alors 12 lits. Trois religieuses de l'ordre de Saint Vincent de Paul assurent le service de la maison. Madame Fleury en fait construire la chapelle, qui fut bénie le 12 juillet 1864.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Elle est ouverte en 2011, à la place d'une école maternelle publique et d'un jardin d'enfants inaugurés le 1er avril 1951. Auparavant, ce bâtiment était une salle d'asile, jouxtant l'hôpital.

Un don à la commune de la comtesse de Las Cases avait permis l'achat du terrain. On peut encore y voir aujourd'hui une plaque commémorative portant l'inscription :

Fondatrice, comtesse de Las Cases

Bienfaiteur M. Jean Robin, né à Chalonnnes.

LE PONT DU PALAIS, situé au bas de la rue Jean Robin, enjambe le ruisseau de l'Armangé autrefois beaucoup plus important, débordant souvent et créant des marécages.

Ne pourrait-on pas voir dans cette désignation le souvenir d'un « palais », non pas épiscopal, mais d'une première cour de justice située à Saint Brieux, où les évêques se seraient fait représenter pour juger des délits commis sur l'étendue

de leur baronnie ?

Le nom ancien de l'Armangé a un rapport avec cette « cour de justice » puisqu'il s'appelait Causillia fluvius en 1092-1100 : le fleuve, la rivière des plaids, des petits procès. Ce nom se perdit lorsque les évêques abandonnèrent le Palais de Saint Brieux pour aller rendre la justice dans le château et par la suite au Présidial. L'Armangé est souvent désigné par Planche d'Armangé, planche désignant un pont rudimentaire en bois.

AUBERGE DU MOUTON BLANC : elle occupait autrefois l'emplacement du café et de la station service actuels. Située en face du cimetière et à l'entrée de Chalonnnes, elle était dotée d'une grande cour intérieure pour accueillir les chevaux et les charrettes. Les rouliers venaient y prendre des forces avant d'attaquer la rude montée de la Bourgonnière, dont on peut encore apercevoir le début de l'ancien chemin, encaissé, autrefois raviné par les pluies et caillouteux.



Le mot de l'opposition

« Batiment Jouffray »

Notre commune ne peut supporter son acquisition et la réhabilitation

Le bâtiment « Jouffray », situé rue du Lion d'Or constitue un ensemble immobilier imposant, de caractère. Sur le plan architectural et patrimonial il présente un intérêt certain. Il est conservé dans son style initial, où il servait comme « grainerie ». Il dispose encore de ses équipements et matériels d'époques qui datent du début siècle.

Cependant il présente un état très dégradé à la limite du délabrement. La toiture est hors d'usage et la charpente d'une vétusté inquiétante. Il est adossé à deux habitations mitoyennes. Il est situé dans une rue difficilement accessible où il n'existe aucun stationnement.

La municipalité mène une réflexion en vue de l'acquiescer mais n'a pas de réel projet sur son utilisation. (salle d'exposition ou pour les associations, petite salle de spectacle...?). Son achat entraînerait une réhabilitation très onéreuse, avec des aménagements obligatoires pour recevoir du public et pour répondre aux nouvelles dispositions de la loi sur le handicap.

La destination de cette acquisition ? C'est la question essentielle à se poser avant de se lancer dans un tel projet. Comme dit le proverbe il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Ensuite seulement il serait possible de définir précisément les aménagements nécessaires et les coûts à envisager.

Il serait inacceptable, comme il a été évoqué, de protéger provisoirement (pendant combien d'années...!!) ce bâtiment par un toit de tôles. Nous sommes dans le périmètre de protection de l'Eglise St. Maurille et celui-ci, sur décision de la municipalité, a été récemment élargi, entraînant de nouvelles contraintes très fortes aux propriétaires concernés.

Aujourd'hui la municipalité doit être attentive en matière d'investissements compte tenu de l'évolution constante des dépenses de fonctionnement et également de la réduction importante de la dotation de l'état, aux collectivités territoriales, décidée récemment par le gouvernement.

Désormais, tous les moyens financiers susceptibles d'être dégagés doivent concourir à alléger les charges des contribuables et à tendre au renforcement de pouvoir d'achat des administrés.

Aujourd'hui notre ville a besoin d'une salle de moyenne importance qui permettrait de répondre à des besoins réels et serait un atout complémentaire pour notre économie. Madame le maire, mesdames et messieurs les conseillers de la majorité, ne vous lancez pas dans cet investissement. Ce serait une erreur et un handicap financier très lourd notre collectivité.

Dominique PAIROCHON, Marie-Madeleine MONNIER, Claude MULOT
Jean-Claude SANCEREAU, Sébastien CORNEC et Anne MOREAU

Le mot de la majorité

L'office de tourisme : un enjeu important qui mérite quelques explications

L'office de tourisme prend forme, petit à petit, sur la place de l'Hôtel de Ville. Les travaux devraient être terminés d'ici fin octobre.

Ce projet intercommunal s'inscrit dans la politique touristique de la Communauté de Communes Loire-Layon, et l'enjeu du développement touristique est avant tout économique : moderniser les campings, développer l'offre touristique en capitalisant sur nos atouts que sont la Loire et le Layon, profiter de l'engouement de la Loire à Vélo... Autant de projets, dont la pièce maîtresse sera le futur office de tourisme, et qui auront un impact important sur l'activité économique et l'emploi de notre territoire.

Ce projet réalisé par la Communauté de Communes a obtenu des subventions importantes. Ainsi le coût net supporté par la Communauté de Communes s'élève à 300 000 €. C'est un investissement d'avenir que nous assumons, au même titre que l'aménagement des zones d'activités ou la construction de bâtiments relais pour les entreprises. Le tourisme représente sur notre territoire plus de 200 professionnels (hébergeurs, restaurateurs, viticulteurs, sites de visite...) et un nombre d'emplois conséquent. Les retombées économiques indirectes bénéficient également au commerce local. L'enjeu porte donc autant sur le développement de capacités d'hébergement, avec la rénovation du camping par exemple, que sur la qualité d'accueil des touristes par un office de tourisme de qualité.

Son emplacement

Préalablement au projet de construction de l'office de tourisme, d'autres solutions ont été envisagées, notamment sur le bâtiment à droite de la mairie (ancien cabinet de radiologie). Une implantation de l'office de tourisme dans ce bâtiment aurait été intéressante. Malheureusement, le coût de réhabilitation d'un tel bâtiment, qui plus est, en copropriété, avec une façade à restaurer, a freiné les élus communautaires. Le choix s'est donc porté sur le site de la place avec un bâtiment neuf, accessible et fonctionnel, l'étude architecturale de la place de l'Hôtel de Ville ayant par ailleurs préconisé une construction sur cet espace.

Les toilettes publiques

Qui a déjà utilisé les toilettes publiques derrière la mairie comprendra aisément l'intérêt d'en construire de nouvelles... Le nouveau bâtiment intégrera donc des toilettes publiques, identiques à celles installées en 2007 à la halte Loire à Vélo sur le parking du pont. Le nettoyage sera automatisé de façon à assurer une propreté permanente, le système ayant fait ses preuves pour celles installées à la halte Loire à Vélo. Le coût de ce bloc sanitaire sera partagé avec la Communauté de Communes et la participation de la Ville s'élève à 32 000 €.

Nous tenions à vous apporter ces éléments objectifs sur les enjeux et le financement de ce projet qui semble faire débat dans une période où nous sentons l'agitation politicienne poindre le bout de son nez à l'approche des prochaines élections municipales.

L'équipe de la majorité municipale

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de Conseil sur notre site internet www.chalonnnes-sur-loire.fr, rubrique « découvrir Chalonnnes »

PROCHAIN MAGAZINE EN DÉCEMBRE 2013

Si vous souhaitez faire paraître des informations, les articles et photos doivent être déposés pour le **4 octobre 2013**, dernier délai, à l'accueil de la mairie ou par mail à communication@chalonnnes-sur-loire.fr.

Sélectionneur de saveurs depuis plus de 20 ans



Dégustez des pizzas confectionnées dans la plus pure tradition Italienne, voluptueuses, généreuses dans leurs tailles et dans leurs garnitures, pour 1, 2 ou 4 personnes.

Pizza Tempo vous propose depuis près de vingt ans, des saveurs incomparables et des produits de grande qualité, sélectionnés avec soin.

www.pizza-tempo.fr

Rejoignez nous sur Facebook

02 41 800 900

13, PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 49290 CHALONNES

Tous les jours de 11h00 à 14h00 / de 18h00 à 22h30

À EMPORTER 7J/7*

1 PIZZA ACHETÉE*

= 1 OFFERTE

*OFFRE NON CUMULABLE AVEC L'OFFRE PIZZA OFFERTE DE PRODUITS QUELQU'EN QUANTITÉ SUR PIZZA / 02 41 800 900

LIVRAISON À DOMICILE 7J/7*

02 41 800 900

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE - WWW.MANGERBOUGER.FR

Krys **Michel Thierry**
Opticien diplômé

Pour tous, VOTRE 2^e PAIRE OFFERTE
(voir conditions en magasin)

Vous allez vous aimer

18, rue Nationale 49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. : 02 41 78 29 22
optique.thierry@wanadoo.fr

Serviennergies
Maintenance des énergies

La maintenance, la mise en service le contrôle détaché* pour les pompes à chaleur (aérothermie et géothermie)

La climatisation, les chambres froides (suivi des contrats d'entretien)

Le service aux énergies renouvelables (solaire, bois...)

* selon les normes et agréments

8 bis, rue du Chêne Galant • Tél. : 02 41 77 35 13
Port. : 06 17 46 42 64 • serviennergies@gmail.com

Donnez du style à vos allées !

Allées - Cour - Terrasse...

Un nouvel environnement, un meilleur confort extérieur... et la valorisation de votre patrimoine.

- Enrobé noir / rouge
- Dallage / pavage
- Graviellonnage stabilisé
- Emulsion de couleur

Les Gres - RD 723 - 49170 ST MARTIN DU FOUILLOUX - 02 41 33 91 79
Depuis St Georges sur Loire vers Angers, sur la RD 723, 600 m à droite avant St Jean de Linières (Anciennes serres Camus).

Daniel Moquet
www.daniel-moquet.com

COUET DAVY
Paysagiste

Création, Entretien

Dallage, Clôture, Muret
Arrosage intégré
Contrat d'entretien

M. Couet
06 62 44 11 29

M. Davy
06 62 98 20 30
Tél. : 02 41 80 53 89
Fax : 02 41 66 08 94
couet.davy@orange.fr
www.sarlcouetdavy.fr

7, rue du chêne Galant - 49290 CHALONNES S/LOIRE

ASTUCES CALIFONTAINES
Stores & Pergolas

Tél. : 02 41 68 11 21 • Les Fresnaies 49290 Chalonnnes sur Loire
www.astuces-califontaines.fr

Didier Rortreau

26 Route de l' Eperonnerie
ZA du Rabouin
49290 Chalonnnes sur Loire
Tél. : 02 41 66 32 58

didier.rortreau.couvverture@wanadoo.fr

ARTISAN COUVREUR ZINGUEUR

Fabrice Ferraille
Maître Artisan Diplômé de l'École Supérieure de Couverture

COUVERTURE
Tous styles et tous matériaux

« La Grèlerie »
49290 Chalonnnes sur Loire
fabrice.ferraille@wanadoo.fr

Tél./Fax : 02 41 78 84 26
Portable 06 81 47 93 57

www.ferraille-couverture.com

MENUISERIE BOIS PVC ALU

GAUBERT Jean
06 20 44 48 02

BAZANTÉ Jacques
06 20 44 47 96

La passion de la qualité

Charpentes - Extensions - Maisons ossature bois - Fenêtres Portails de garage
Menuiseries Bois, Alu, P.V.C. - Aménagements combles - Escaliers
Cuisines - Meubles - Parquets

Tél. 02 41 78 17 06

www.gaubert-bazante.com 14, avenue de la Gare - Chalonnnes / Loire

Vous souhaitez vous faire connaître ou faire passer un message ? N'hésitez pas à contacter Myriam Bouchaud, notre prestataire en charge de la régie publicitaire : myriam-pub@bouchaud.fr • Tél. : 068521 18 73

CHRISTINE NAUDEAU



AXA *Votre* SERVICE



BANQUE
ÉPARGNE



AUTO



MAISON



SANTÉ



PRÉVOYANCE
RETRAITE

réinventons / notre métier

1, place de l'Hôtel de Ville - Chalonnnes sur Loire
Tél. 02 41 78 02 59 - agence.naudeau@axa.fr

N° ORIAS 07 015 981

Intermarché
les Floquetaires
SUPER

Notre équipe vous souhaite
une bonne rentrée



NOUVEAU
LAVAGE
WASHTEC
N°1
en France

UN MAGASIN A TAILLE HUMAINE



RESTO'PAUSE

PIZZAS à 5,99€

Tél. : 02 41 78 22 06 > Route de Chemillé - Chalonnnes s/ Loire

ÉLECTROMÉNAGER
& ENCASTRABLE



3, Place des Halles

www.proxiconfort-baudouin.fr 49290 CHALONNES SUR LOIRE - 02 41 78 06 90

BAUDOIN
ETS

ESPACE ARTISANAL

Electricité - Plomberie
Chauffage
Energies renouvelables

3, rue de l'Eperonnerie - ZI

LUMINAIRES & DÉCO



4, Place des Halles

SUPER U

Espace Layon

CHALONNES SUR LOIRE

nouveau le midi
CAFÉTARIA - GRILL



Facile, Rapide

www.superu-chalonnnessurloire.com
Tél : 02 41 74 19 41

Ramonnage
Démoussage
Pose de Vélux
Neuf et Rénovation



**COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE**

PITON Jérôme

14, rue Mathilde Chollet
49290 CHALONNES S/LOIRE

Tél. 02 41 92 12 46

jerome0409@live.fr

Maître Artisan



RESTAURATION •
RAVALEMENT (Tuffeau) •
NEUF •
CHEMINÉE •

1, rue Touristique - ARDENAY
49 290 CHAUFEDONDS/LAYON

Tél. 02 41 78 24 65 - Fax : 09 70 61 02 73
www.ets-plard.com - contact@ets-plard.com



Z.I. - 24, rue de l'Eperonnerie
49290 CHALONNES-SUR-LOIRE
Tél. 02 41 74 96 00 - Fax 02 41 74 94 74

MÉTALLERIE
Portails, rambardes...

SERRURERIE
Dépannage

SOUDURE
FORGE



bois création
s.a.r.l.

**CHARPENTE - OSSATURE BOIS
MENUISERIES BOIS, PVC, ALU-ESCALIER**

ZI - 6 rue Lucien Frémy - 49290 CHALONNES/LOIRE
Tél. 02 41 78 21 90 - Fax 02 41 78 28 16

**POMPES FUNÈBRES • CRÉMATION • ACCÈS CHAMBRE FUNÉRAIRE
CHALONNES SUR LOIRE • Tél. 02 41 78 03 55**



AMBULANCE CHALONNES
VSL - TAXI
SARL BOULISSIERE et NOËL
Chalonnnes/Loire • 02 41 78 01 21

Ormat - Tessier
Grande exposition
de monuments et articles funéraires
Route de Chemillé (face au cimetière)
CHALONNES S/LOIRE • 02 41 78 21 78